JGA 2608 Courtelary 98e année Vendredi 15 octobre 2021 Nº 37

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Réclame

Saint-Imier: policiers, médecins et le Parc Chasseral bientôt sous un même toit

Les anciens abattoirs ont urgemment besoin de retrouver leur lustre d'antan

Le 13 octobre, les autorités de Saint-Imier ont présenté leur plan de réhabilitation des bâtiments des anciens abattoirs municipaux, situés sur le plateau de la gare de Saint-Imier. Trois partenaires ont été trouvés pour partager les locaux qui y seront aménagés: la police cantonale bernoise, pour y établir son nouveau poste de Pierre-Pertuis Sud, le Médicentre, qui y offrira six cabinets de médecine et une station de radiologie, et enfin le Parc Chasseral, qui profitera ainsi de pouvoir disposer de locaux plus grands que ceux qu'il occupe déjà actuellement à Saint-Imier.

Huit millions de francs à investir par Crescentia SA

La réflexion qui a mené à cette solution intégrant plusieurs partenaires se basait avant tout sur des questions financières.

Fermés depuis 1998, les bâtiments des anciens abattoirs sont quasiment intouchables, parce que protégés par le recensement architectural des monuments historiques du canton de Berne. Le problème, c'est que ces vénérables bâtissent érigées en 1908 sont en train de tomber en ruine.

«Juste pour conserver la substance et assurer la sécurité des bâtiments, la commune de Saint-Imier aurait dû investir deux millions de francs», explique Olivier Zimmermann, conseiller municipal en charge des infrastructures. «Il nous a donc paru logique de chercher d'autres solutions, qui répondraient aux besoins de la population et qui rendraient à nouveau utiles ces bâtiments.»

Depuis début 2020, des négociations ont donc été lancées avec de potentiels partenaires qui pourraient occuper les locaux rénovés et trois ont répondu présents.

Une étude de faisabilité a établi un budget global de huit millions de francs pour rendre les abattoirs utilisables pour eux. Restait donc à trouver ce financement.

«Afin de rendre la procédure de financement plus rapide et moins compliquée, nous avons choisi de la faire passer par Crescentia SA, une société privée, mais entièrement propriété de la municipalité. Nous évitons ainsi de péjorer la situation financière de la commune, qui a déjà de nombreux investissements incontournables en cours dans ses infrastructures», résume le maire Patrick Tanner.

Les fonds nécessaires proviendront donc des capitaux propres de Crescentia, d'une augmentation d'un million de son capital-actions, qui devra encore être accepté par le conseil de ville, et d'emprunts à des tiers, à hauteur de 56 %.

Enfin les bâtiments des anciens abattoirs seraient donnés par la commune à Crescentia, sur la base d'un droit de superficie sur 99 ans. Cette donation devra, elle aussi, encore être approuvée par le législatif, au cours de sa séance du 21 octobre.

Quant aux futurs partenaires qui occuperont les locaux, ils n'investiront pas dans la rénovation de l'ensemble, mais uniquement dans les aménagements spécifiques à leurs activités, comme, par exemple, des murs spécialement isolés pour la salle de radiographie.

Un véritable Tetris avec les espaces

C'est l'atelier d'architecture m qui s'est attaqué à la tâche très complexe d'adapter cet ancien bâtiment aux besoins de ses futurs locataires. Il faut dire que l'architecte Olivier Grossniklaus est un spécialiste des monuments historiques et qu'il a appris à les rénover tout en gardant leurs caractéristiques qui les rendent dignes de protection. Ainsi des solutions originales ont été trouvées pour créer de nouveaux espaces fonctionnels tout en conservant les volumes d'origine. Parce que ce n'est pas seulement l'extérieur des bâtiments qui doit être préservé. Leur essence et l'histoire de leur activité doivent elles aussi rester perceptibles.

Comme le précise l'architecte: «Il a fallu réussir à conserver les nombreuses faïences d'époque, par exemple, et corriger les impacts très négatifs des travaux d'aménagement qui datent des années soixante, pour retrouver au plus près la substance des bâtiments du début du siècle.»

Les plans de rénovation proposés ont déjà reçu l'aval de la commission cantonale des monuments historiques.

Une nouvelle offre médicale

Le Parc Chasseral aimerait déménager dans ce nouveau lieu tout simplement parce qu'il a besoin de plus de place pour ses bureaux.

La police cantonale est elle aussi à l'étroit dans son poste actuel à Saint-Imier, qui devra s'agrandir de toute manière pour suivre la nouvelle stratégie mise en place par le canton, une stratégie qui n'a rien à voir avec le départ prochain du poste de Moutier et qui avait été décidée de longue date déjà.

L'implantation d'un Médicentre à Saint-Imier sera quant à elle une véritable nouveauté, qui correspond à un besoin de la population de Saint-Imier et du Vallon, selon la responsable de l'action sociale et de la santé de Saint-Imier, Paola Tanner. Ce centre médical remplacera progressivement les cabinets des médecins généralistes qui se font de plus en plus rares et devra répondre à la croissance démographique de la région.

Si tout se passe comme prévu, que le conseil de ville accepte le projet, que les éventuelles oppositions sont traitées rapidement et que le dépôt de la demande de permis de construire ne pose pas de problèmes imprévus, les travaux pourraient démarrer en 2022 déjà. Le Médicentre espère pouvoir accueillir ses premiers patients en janvier 2024.

Un quatrième partenaire est déjà pressenti. Il s'agirait d'une brasserie de bière artisanale.

Et puis il faudra aussi encore trouver un nouveau nom pour ces bâtiments. Le terme *d'abattoirs* n'étant peut-être pas le plus approprié pour désigner les activités de ses futurs occupants!

A noter enfin que Patrick Tanner s'est réjoui de pouvoir annoncer ce projet très prometteur au cours de ce qui sera sans doute sa dernière conférence de presse en tant que maire de Saint-Imier.| *tl*

SOMMAIRE

Bientôt une piste cyclable
Moins de danger entre Cormoret et Villeret 9

Un service gratifiant à Tramelan
Porté par trois employées motivées 11

Jetez un coup d'œil à l'agenda
Ne manquez aucun événement! 15

Réclame

Immobilier

À LOUER À **SAINT-IMIER**

Rue du Puits 1

Magnifique appartement en duplex de 125 m²

3,5 pièces, neuf, cuisine agencée, 2 salles de bains (baignoire et douche), carnotzet, cave, buanderie privative équipée, terrasse commune.

Renseignements: **079 417 17 31**

D. BURKHALTER

Rénovations et assainissements
Aménagements extérieurs

Services maçonnerie
Entretiens façades

info.dburkhalter@bluewin.ch
2735 Malleray / 2503 Bienne

www.dburkhalter.com
079 175 56 82

LA ROSERAIE

ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Kanton Bern
Canton de Berne

Se protéger ? Bien sûr !

www.be.ch/vaccination-corona

La chasse est arrivée!

Du lundi au samedi
Jusqu'au 20 novembre 2021
Réservation :
032 486 06 06 / info@legalileo.ch

LE GALILEO
RESTAURANT-BAR
CIP TRAMELAN

18e Semaine des médias à l'école
22-26 novembre 2021
"S'informer pour comprendre le monde"
www.semainedesmedias.ch

SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Saint-Imier et environs
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

ÉCRIRE UNE LETTRE SANS FAUTES?
ÉCRIVONS ENSEMBLE!

Inscrivez-vous à un cours d'écriture, de lecture, d'informatique ou de calcul.
0800 47 47 47
www.simplement-mieux.ch
SIMPLEMENT MIEUX

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78
Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53
Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33
ou inscription en ligne à l'adresse **www.opanspitex.ch**

A table

restaurant golf les bois

Nos dates gourmandes d'automne:

Chevreuil sauvage des Franches-Montagnes
en octobre et novembre

Menu de St-Martin 100% maison

Soirée coréenne
3.12 dès 18h30 et 4.12 dès 12h

Soirée poisson en musique
4.12.2021 dès 18h30

Offre sur mesure
pour vos soirées festives de fin d'année

Fabian et Keunhyung ADAM,
2336 Les Bois, 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch
www.restaurantdugolflesbois.ch

bechtel-imprimerie.ch

Richner sa
Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch

ICI

votre annonce aurait été lue

2 col x 40 mm
64 francs + TVA

Emplois

Sontex
your link to innovative metering

Pour août 2022: nous mettons au concours une place pour un(e)

apprenti(e) employé(e) de commerce

Veuillez consulter l'annonce complète sur notre site www.sontex.ch

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'à **fin octobre 2021.**

Par courrier ou à l'adresse e-mail suivante:
human.resources@sontex.ch
Sontex SA, rue de la Gare 27, 2605 Sonceboz

LA COLLINE
HOME DU DISTRICT DE MOUTIER

Le home du district de Moutier La Colline met au concours les postes suivants:

1 Infirmier(ère) chef(fe) 80%-100%
1 Infirmier(ère) HES Responsable d'Unité 80%-100%

Vous êtes intéressé(e)? Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter notre site www.home-la-colline.ch\Accueil\Emplois

Mise au concours

Poste de secrétaire de paroisse à 15%

La paroisse réformée de Sonvilier recherche pour le 1er janvier 2022 un ou une secrétaire de paroisse à 15%.

Votre mission:
- Gestion du courrier
- Correspondance
- Tenue des registres
- Rédaction des procès-verbaux lors des séances du conseil de paroisse (un mercredi soir par mois)
- Mise en ligne des cultes et activités paroissiales sur le site referguel.ch
- Diverses tâches administratives

Vos compétences:
- Vous avez de très bonne compétence rédactionnelle
- Vous maîtrisez les outils informatiques usuels (Word, Excel, Outlook, etc.)
- Vous êtes organisé(e) et avez le sens des responsabilités
- Vous avez de l'expérience dans les tâches de secrétariat

Lieu de travail et horaire:
- Bureau paroissiale, rue de la Cure 6 à Sonvilier
- Présence souhaitée, au minimum 2 heures le mardi

Nous offrons un emploi à temps partiel et flexible.

Êtes-vous intéressé(e) par ce poste? Vous pouvez postuler soit par courrier ou par mail à l'adresse ci-dessous:
Paroisse réformée de Sonvilier
CP 42, 2615 Sonvilier
E-mail: paroisse.sonvilier@laposte.net

Délai de postulation: 31 octobre 2021

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Goudronnage

Parmi les trois offres collectées par le responsable technique, le Conseil municipal a choisi mercredi dernier celle de la société Hänzi, pour la finition des travaux relatifs à la pose des conteneurs semi-enterrés, à la rue du Perset et à la rue de Reuchenette. Mandat a donc été confié à cette entreprise pour goudronner le sol autour desdits conteneurs. | *cm*

Bienvenue à Pascal Minger

Le chef cantonnier Pascal Minger, victime d'une très mauvaise chute il y a bientôt une année, a pu retrouver son poste au début de ce mois. Son accident ayant nécessité une opération délicate de l'épaule, sa convalescence n'est pas encore achevée. Il est actuellement occupé à mi-temps et reprendra ses activités professionnelles en plein dès que le corps médical lui donnera son feu vert.

Les autorités et le personnel de la Commune se réjouissent d'avoir retrouvé ce collègue et employé apprécié; tous lui souhaitent de recouvrer rapidement toutes ses capacités physiques. | *cm*

Le PGA sera actualisé

L'Exécutif local a accepté la semaine dernière l'offre présentée par le bureau d'ingénieurs ATB, concernant l'actualisation de notre Plan général d'alimentation en eau (PGA). Cette offre se monte à près de 23 000 francs, mais la facture finale sera inférieure; en seront en effet déduits tous les travaux préparatoires que la commune pourra assumer.

De fait, le personnel technique se chargera de diverses collectes de données, concernant par exemple l'âge des conduites et les fuites. | *cm*

16 communes

1 JOURNAL

Réclame

Vigier améliore sans cesse ses performances environnementales

Parallèlement à la construction de la station de lavage de sols la plus moderne d'Europe, qu'elle a conçue avec son partenaire Toggenburger AG sous la bannière VITO Recycling, l'entreprise Ciment Vigier ne cesse de travailler à améliorer ses performances en termes d'environnement.

Emissions très contrôlées

Les chiffres présentés lors de la dernière séance des riverains, tenue à la veille de l'été passé, ont révélé notamment de nouvelles diminutions des émissions produites par la cheminée du four.

Dans cette cheminée, les manches du tube ont tous été remplacés ces dernières années; en conséquence, le taux de 2020 est particulièrement bas en matière d'émissions de poussières: 2,2 mg/Nm^3, alors que l'Opair (Ordonnance sur la protection de l'air) en autorise jusqu'à 20 mg/Nm^3.

Vigier a fait encore plus fort dans le domaine du dioxyde de soufre (SO2), avec une moyenne 2020 de 10 mg/Nm^3, alors que la limite légale est fixée à 500 mg/Nm^3.

Très légèrement supérieures à celles de 2019, les émissions de NOx (oxydes d'azote) ont atteint une moyenne de 314 mg/Nm^3; celle-ci demeure cependant clairement inférieure à la norme légale de 500 mg/Nm^3.

Recherches continuelles

Limités par l'OPair à un maximum de 80 mg/Nm^3, les composés organiques volatils (COV) ont atteint une moyenne annuelle de 64,5 à la sortie du four. Une valeur supérieure à celles des années précédentes et liée directement à la qualité du matériau extrait de la carrière actuelle. Vigier se préoccupe de cette question, qui planche sur toutes les solutions envisageables pour limiter ces émissions. L'entreprise est consciente qu'elle devra investir un jour ou l'autre dans la postcombustion, laquelle permettra notamment de transformer les COV en CO_2.

Mais voici de la musique d'avenir, liée notamment aux avancées technologiques attendues dans le domaine du recyclage du CO_2.

Les émissions nettes de CO_2 dans l'atmosphère ont pour leur part continué à diminuer l'an dernier chez Vigier, pour s'établir à une moyenne de 418 kg par tonne de ciment produit.

«Il reste encore beaucoup à faire, mais nous visons toujours la neutralité carbone dans les deux à trois prochaines décennies», souligne le directeur Olivier Barbery.

Combustibles: une performance exceptionnelle

Au bénéfice de l'environnement toujours, Vigier a réalisé une performance remarquable l'an dernier, en alimentant son four avec 95,2 pour cent de combustibles de substitution, dont un tiers de bois neutre en CO_2. En 2020 toujours, la moyenne nationale des cimentiers suisses stagnait, dans ce domaine, à 69 %.

On soulignera ici que 2 à 3 pour cent du combustible demeurera toujours de l'huile légère, qui est indispensable pour chaque démarrage du four.

Immissions: des pics étrangers à Vigier

Sur la période concernée, les mesures d'immissions (concentration des polluants dans l'air ambiant) sont également rassurantes. Les six postes collectant les poussières ont enregistré des résultats clairement en deçà des limites fixées par l'OPair. Les contrôles effectués en permanence dans l'entreprise permettent d'ailleurs d'affirmer que la cause des quelques pics enregistrés dans notre secteur de mesures doit être recherchée hors de notre commune et donc ailleurs que dans notre industrie phare.

Avec 175 ppm (partie par million par volume) de poussières récoltées en moyenne d'août à décembre 2020, la valeur limite de 200 ppm n'était clairement pas atteinte. Et l'amélioration s'est poursuivie sur les trois premiers mois de 2021, avec une valeur de 136 ppm.

On rappellera à ce sujet que la nouvelle halle de stockage, qui permet de diminuer nettement les transports de matériaux, devrait réduire sensiblement encore les immissions de poussières liées à Vigier. Son impact se mesurera l'an prochain.

Aucune raison de s'inquiéter

Dans ces poussières, les concentrations de métaux lourds ne sont pas davantage inquiétantes.

La présence de zinc, très homogène, demeure clairement inférieure à la valeur limite. Un pic a été constaté en décembre pour le cadmium, pic qui n'a cependant pas atteint la limite légale.

Pour ce qui concerne le cuivre, une concentration un peu plus importante a été mesurée en juillet 2020, sans aucune explication plausible chez Vigier; les valeurs sont redevenues rapidement à la normale, durant toute la période concernée.

Pour le plomb, on a constaté un pic à fin décembre-début janvier, mais la concentration est continuellement demeurée inférieure à la valeur limite.

Rien à signaler au niveau du thallium, dont les concentrations étaient indétectables, mais un pic a été enregistré en janvier pour le mercure. Des contrôles sévères chez Vigier, y compris dans le clinker, permettent d'affirmer qu'un événement régional s'est très probablement produit, qui est lui aussi étranger aux activités industrielles locales.

| *cm*

Un souper et des jeux dans 8 jours au CAJ!

Dans une semaine exactement, le Centre d'animation jeunesse renouera avec une très joyeuse habitude un peu délaissée en raison d'une certaine pandémie: les soirées jeux! Vendredi 22 octobre en effet, l'équipe d'animation propose à tous et toutes les 10 à 20 ans de venir souper au local et de passer quelques heures à jouer ensemble.

Rendez-vous est donc donné sur place (escalier menant sous le Centre communal de Péry) dès 15 h. Une modique participation de 5 francs sera demandée à chaque participant/e.

Attention: une inscription préalable est nécessaire, qui sera possible jusqu'à mardi 19 octobre impérativement (caj@pery-laheutte.ch, 076 710 67 43.

A vos déguisements!

Bien évidemment que le CAJ ne dérogera pas à son habitude appréciée de marquer Halloween de belle manière. Le vendredi 29 octobre, une manifestation gratuite sera proposée dès 15 h, avec notamment un film jeune public.

Tous les détails dans la prochaine édition de ce journal! | *cm*

On ne s'ennuie jamais dans le local du centre, flambant neuf et fort bien équipé

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Culte
Terre Nouvelle

Une invitée de marque, Henriette Mbatchou

Le dimanche 17 octobre, nous avons la grande joie d'accueillir Henriette Mbatchou pour la campagne de l'automne du DM *œuvre missionnaire des églises réformées romandes*.

Henriette Mbatchou est camerounaise. Epouse, mère, grand-mère et professeure de Mathématiques des Lycées, elle est aussi la présidente nationale de l'Union des femmes chrétiennes de l'Eglise Evangélique du Cameroun, directrice de son Département *famille et genre* et présidente nationale de la Journée Mondiale de Prière du Cameroun.

Sur un plan international, elle est responsable de la Région Afrique pour la Journée Mondiale de Prière et membre de son conseil exécutif, dont le siège est à New-York. Elle est la présidente sortante (2016 jusqu'à maintenant) de la *Cevaa*, la communauté d'Eglises en Mission.

| *paroisse réformée ronchâtel*

Dimanche 17 octobre à 10 h
Eglise de Vauffelin

COMMISSION DU 3E ÂGE DU BAS-VALLON

Marche découverte

Pour cette dernière sortie de l'année, un circuit au pied du Chasseral vous est proposé.

La balade du lundi 18 octobre est ouverte à toutes personnes intéressées et sera agrémentée d'un parcours photographique.

Au cœur du patrimoine de Nods, une exposition en plein air de l'artiste bernoise Monika Flückiger offre, au cœur du village, un regard différent sur le patrimoine architectural. 27 photos imprimées sur panneaux en bois sont présentées dans des encadrements de portes et fenêtres de bâtiments anciens.

Le déplacement se fait en voiture jusqu'à Nods.

Rendez-vous à 13 h 15, Péry, place de la gare; Orvin, place du village; place de parc bifurcation Plagne-Vauffelin.

Avant le départ de l'excursion, les marcheurs seront informés des mesures à respecter concernant le Covid-19.

Pour des renseignements supplémentaires, un service de transport jusqu'au lieu de rendez-vous ou en cas de temps incertain, veuillez contacter J. Medici 032 358 15 69.

Lundi 18 octobre

COMMUNES DE SAUGE ET ROMONT
AVIS OFFICIELS

Aînés : à vos agendas !

Les conseils municipaux des communes de Sauge et Romont ont décidé d'organiser une rencontre pour les aînés de nos 4 villages, au centre communal de Plagne, le mercredi 10 novembre à 16 h 30.

Au programme : apéritif, souper et animation musicale. Seule condition pour y participer, présenter un certificat Covid valable. Merci d'inscrire cette date en rouge dans vos agendas. Une invitation personnelle avec un bulletin d'inscription vous sera envoyée ces prochains jours.

Au plaisir de vous revoir nombreuses et nombreux. | *cm*

PÉRY-LA HEUTTE, SAUGE, ORVIN ET ROMONT
AVIS OFFICIELS

Fermeture exceptionnelle

L'agence AVS du Bas-Vallon sera exceptionnellement fermée les jeudi 28 octobre et 4 novembre. | *agence avs du bas-vallon*

bechtel-imprimerie.ch

ORVIN

Test de pavage à la route de Sonville

«C'est un compromis helvétique, c'est la moins mauvaise solution, mais c'est une très bonne solution», paroles du maire Patrik Devaux

Deux types de pavage ont été choisis pour la phase de test, photo : jcl

L'entrée ouest du village poursuit sa mue avec les opérations de deux planches de pavage test qui ont débuté mercredi 6 octobre sous la responsabilité du chef de chantier Flavio Iallonardo. Ce n'était pas prévu à la base, mais la route est restée fermée complètement à la circulation du mercredi 6 jusqu'au vendredi 8 octobre à 16 h 30. Le chef de chantier explique que deux techniques de pavage ont été testées à cette occasion, en prévision de la réfection totale du village d'Orvin dont la grande circulation de véhicules légers et poids lourds met à rude épreuve le revêtement, raison des deux types de pavage avec d'un côté un jointoyage de sable et de l'autre un jointoyage de mortier et chaux. A noter que le second chantier de la traversée d'Orvin entrera dans sa deuxième phase en avril prochain pour la route de Sonville. Les étapes suivantes s'annoncent encore plus compliquées puisqu'elles toucheront le cœur du village. Tout sera entrepris pour réduire au maximum les désagréments subis par les habitants et commerçants de la place. De nouvelles solutions pourraient être proposées au fil des travaux : www.orvin2024.ch/accueil. | *jcl*

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

Le conseil municipal au complet se représente

Le maire sortant et les quatre membres du conseil municipal de Sauge actuels ont annoncé en bloc qu'ils solliciteraient un autre mandat de quatre ans lors de l'assemblée municipale du 25 novembre prochain.

Si les élus sont fiers de leurs dernières années passées au sein de l'exécutif municipal, il reste encore du travail à accomplir. D'importants projets sont en cours (le regroupement des écoles sur un seul site, l'implantation du 30 km/h sur les routes communales, le ralentissement du trafic à l'entrée des localités, l'assainissement énergétique des bâtiments communaux) et il leur tient à cœur de les mener à terme.

L'ambiance au sein de l'équipe en place étant excellente et le travail pour la population motivant, ce sont donc Pierre-Alain Grosjean (maire sortant) ainsi que Patrick Sandmeier, Patrick Villard, Marion Brandenberger et Pascal Dubey (conseillère et conseillers sortants) qui seront dans la course aux prochaines élections municipales. | *cm*

Adieux

AVIS MORTUAIRE

Humble et simple fut sa vie, discret son départ.

C'est avec tristesse que nous faisons part du décès de

Madame
Judith Roy

qui s'en est allée, entourée de sa famille, dans sa 71e année.

Son époux : Roland Roy
Ses enfants : John Roy
Bianca et Didier Grosclaude-Roy
Yan Roy
Ses petits-enfants : Anthony, Jessica
Sa filleule : Diana

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En lieu et place de fleurs, selon ses vœux, vos dons éventuels seront versés par la famille à sa filleule Diana pour la soutenir dans son quotidien difficile.

IBAN : CH36 0022 6226 1053 0340 Q
Roy Roland, J.-R. Fiechter 8, 2613 Villeret,
avec mention Deuil Judith

Rue J.R. Fiechter 8, 2613 Villeret, le 4 octobre 2021

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

« L'Eternel est mon berger, je ne manque de rien »
Psaume 23

Une présence, un message, une prière, une fleur, un don lors du décès de

Monsieur
Arthur Fertig

Sa famille vous remercie de votre réconfort et de toute votre sympathie.

Un merci particulier au Dr Dalic, au pasteur Gilles Bourquin, aux amis proches pour leur soutien et leurs prières réconfortantes lors de la cérémonie religieuse.

Merci à Philipp Messer des pompes funèbres Storz pour toute son empathie.

Péry, octobre 2021

F. VORPE
POMPES FUNÈBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille – Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

AVIS MORTUAIRE

Peu importe où j'irai après ma mort,
car des deux côtés j'ai des amis qui m'attendent.

Au revoir, cher époux, cher papa, tu laisses dans nos cœurs une empreinte inachevée, mais resplendissante.

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de

Monsieur
Eladio Pazos
dit « Mino »

suite à une longue maladie supportée avec courage à l'aube de ses 64 ans.

Son épouse : Emilianne Pazos-Chaignat
Ses filles : Aline et Laurent
† Noélie
Mélanie et Yannick
Elodie et Joseph
Ses petits-enfants : Mathias, Eleonor, Cécilia, Jorès, Amélia, Estelle, Fabrice, Raphaël, Célestine, Anaïs, Mélinda
Sa belle-maman : Marcelle

Ses frères et sœurs, neveux et nièces en Espagne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille : Emilianne Pazos-Chaignat
Rue des Vernayes 7
2607 Cortébert

Cortébert, le 9 octobre 2021

Publireportage

Menus à la carte du Service d'Aide et Soins à Domicile du Bas-Vallon

Béatrice Laubscher présente les plats de Madeleine Traiteur, qui seront transportés grâce aux boîtes isolées flambant neuves

Depuis cet été le SASD du Bas-Vallon, qui propose ses services dans les villages de La Heutte, Péry, Orvin, Frinvillier, Plagne, Vauffelin et Romont, a élargi son offre à une distribution hebdomadaire de menus confectionnés par l'entreprise Madeleine Traiteur de Courtelary.

«Nous livrons actuellement une quarantaine de repas par semaine et la demande pour ce service pourrait encore grandir» se réjouit Béatrice Laubscher, la responsable de l'administration et des finances de l'association. «Le service de livraison est entièrement gratuit. Nous ne facturons que les prix demandés par notre partenaire Madeleine Traiteur».

Bénévolat et aide des communes

Comment ce miracle est-il possible? Eh bien, grâce au bénévolat. Ils et elles sont quatre qui s'engagent depuis le mois d'août à aller livrer ces menus aux quatre coins du territoire desservi, parfois jusqu'aux Prés-d'Orvin ou sur les hauteurs de Plagne.

Convaincu par la nécessité de ce projet, le Cercle des communes du Bas-Vallon a accepté de le soutenir financièrement. Ainsi les communes prennent en charge les frais de déplacement des bénévoles et l'achat des boîtes spéciales en sagex qui permettent de livrer les repas dans des conditions d'hygiène impeccables.

La demande pour de telles livraisons à domicile a sans doute aussi augmenté à cause des mesures sanitaires liées à la pandémie, qui ont rendu certaines personnes encore un peu moins mobiles.

Tous les lundis, les bénévoles se rendent donc tout d'abord au siège de l'association à La Heutte pour chercher les menus avant de se mettre en route pour les distribuer à domicile.

«Les menus coûtent entre douze et quatorze francs. Ils ne sont pas réservés à notre seule clientèle. Il peut arriver que quelqu'un en commande par le biais du SASD sans bénéficier de nos autres services» précise Béatrice Laubscher.

Le jeudi, les propositions de menus pour la semaine suivante sont envoyées aux abonnés. Les plats peuvent se conserver pendant trois jours au réfrigérateur. Puis ils peuvent aussi se garder plus longtemps en les congelant.

Plus de travail à cause des allers-retours avec les hôpitaux

Les 27 collaboratrices du SASD doivent actuellement gérer plus de 80 dossiers de clients. Ce qui représente quelque 380 visites par semaine. Parmi ces clients, on ne compte pas uniquement des personnes âgées, mais de plus en plus de gens de tous âges en convalescence après un séjour à l'hôpital. La politique de santé visant à raccourcir au maximum la durée des séjours à l'hôpital, les gens rentrent chez eux plus rapidement que par le passé et ont souvent besoin d'une aide à domicile, le temps de se remettre complètement d'une opération, par exemple.

«Le problème, c'est qu'à présent, il y a plus fréquemment des allers-retours de gens qui ne se sentent pas encore suffisamment bien portants pour rester chez eux et qui doivent donc être réadmis à l'hôpital» constate Béatrice Laubscher.

Avec les clients à long terme et les cas plus ponctuels, le SASD du Bas-Vallon ne manque en tous cas pas de travail pour offrir ses soins au bassin de population de quelque 4000 habitants qu'il dessert.

«Heureusement, notre équipe va à nouveau être au complet d'ici quelques semaines. Il faut dire qu'en deux ans, nous avons eu six départs à la retraite, plus le départ d'une collaboratrice qui désirait réorienter sa carrière professionnelle. Nous avons aussi dû constater qu'il devient plus difficile de recruter du personnel. Avant, nous recevions beaucoup d'offres spontanées et le bouche-à-oreille suffisait pour retrouver des collaboratrices. Ceci provient peut-être du fait que nous n'offrons que des postes entre 50 et 80 % et que notre métier est devenu un peu plus stressant en raison des normes toujours plus nombreuses à respecter» résume Béatrice Laubscher.

Des services couverts par les caisses maladie

Les prestations du SASD sont payées par les caisses maladie, même si ces dernières facturent à présent une participation au client, quel que soit son revenu ou sa fortune. Dans les cas où cette participation représente une charge trop lourde, ce sont les prestations complémentaires de l'AVS/AI qui la prennent en charge.

Les comptes de l'association sont équilibrés, mais ne permettent pas de folies. Etroitement contrôlés par l'administration cantonale, ils doivent répondre à tous les critères exigés selon le contrat de prestations qui prévoit des subventions.

Si vous désirez connaître la palette complète des soins et aides à domicile du SASD du Bas-Vallon ou découvrir la carte de ses menus, vous pouvez consulter son site internet www.sasbasvallon.ch ou prendre contact par téléphone au 032 358 53 53. | *sasd*

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

10-20 ans: le CAJ vous invite mercredi!

Le Centre d'animation jeunesse fait halte chez nous!

Dans le cadre de ses sorties hors murs, à l'enseigne de *CAJ dans ton village* et à la rencontre des habitants de sa zone d'activités, le Centre d'animation jeunesse de Péry et des environs sera présent dans notre commune, mercredi prochain le 20 octobre. Un rendez-vous particulièrement attractif, durant cette période de vacances automnales.

Sur le skate park (tout à côté de la halle de gymnastique), l'équipe d'animation attendra les 10 à 20 ans, pour passer un excellent moment en agréable compagnie.

Au programme de ces après-midis dans les communes participantes, le sirop coule à flots, tandis que sont proposés des jeux de plein air pour tous les goûts. Et bien évidemment, ces sorties constituent d'excellentes occasions de faire connaissance et de papoter librement.

Vive les vacances!

Le CAJ profite des vacances pour prolonger goûteusement cette manifestation: pour peu que les conditions météorologiques le permettent, la rencontre de mercredi prochain débordera de l'horaire et permettra à l'équipe de servir à toutes et à tous une délicieuse soupe à la courge maison! | *cm*

Mercredi 20 octobre, skate park, dès 15h

Bienvenue à tous les jeunes de 10 à 20 ans

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Cassons combustibles: mercredi prochain

Une collecte des cassons combustibles se déroulera mercredi prochain le 20 octobre. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-à-porte.

Attention: les objets métalliques ne seront pas ramassés et les objets de composition mixte devront impérativement être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques.

Important aussi: le bois issu de démolition n'est pas considéré comme casson combustible et ne peut donc pas être déposé pour cette collecte.

Seulement les grands!

Il convient de rappeler que sont considérés comme cassons combustibles les objets de grande dimension uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, etc.).

Tout objet non recyclable qui peut prendre place dans un sac officiel doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères. | *cm*

Délégations

Le maire, Denis Bessire, représentera la Commune à l'assemblée générale de l'EMJB (école de musique), le 28 octobre prochain.

Le 27 octobre, la conseillère municipale Xantia Zürcher prendra part à l'assemblée des délégués du syndicat de communes de l'école des Prés-de-Cortébert. Le lendemain, la même élue participera à l'assemblée générale du Sasdoval (soins à domicile).

Le 4 novembre, Yves Desarzens représentera les autorités municipales à l'assemblée générale extraordinaire du parc régional Chasseral.

Les conseillère et conseiller municipaux Géraldine Berçot et Yves Desarzens assisteront à la présentation du Plan directeur des eaux de la Suze, par le syndicat éponyme; une présentation dont on précisera qu'elle a été repoussée du 28 octobre au 23 novembre.

| *cm*

La charrière sera refaite

On se souvient que la charrière des Bouveresse a subi cet été de sérieux dégâts, induits en particulier par le violent orage essuyé le 23 juin. Pour remédier à ces dommages, le Conseil municipal a mandaté l'entreprise spécialisée Alexandre Uhlmann SA, de Mont-Tramelan.

Les travaux seront scindés en deux étapes, la première étant agendée cette année encore, la seconde en 2022, dès que le permettront les conditions météorologiques.

| *cm*

Il sera blanc!

Ensuite des essais de couleurs menés sur la façade est du bâtiment administratif actuellement en rénovation, le Conseil municipal a tenu une séance avec le représentant du Service des monuments historiques et le responsable de l'entreprise de peinture mandatée. De ces discussions a découlé la décision prise lundi par l'Exécutif local: les façades de l'immeuble seront peintes en blanc et respecteront les exigences de la protection du patrimoine.

| *cm*

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 15 octobre, 18h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration et confessions à 17h); samedi 16 octobre, 18h, église Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 17 octobre, 10h, église Sainte-Marie, Bienne; dimanche 17 octobre, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 19 octobre, 9h, église Christ-Roi chapelle; mercredi 20 octobre, 9h, église Sainte-Marie crypte; jeudi 21 octobre, 9h, église Saint-Nicolas; vendredi 22 octobre, 18h, église Sainte-Marie crypte (adoration et confessions à 17h).
Newsletter: s'inscrire à cdv-communaute-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER, rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6, case postale 207

Messe: dimanche 17 octobre, pas de messe. Prochaine messe le 7 novembre à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

TRAMELAN

Messe: samedi 16 octobre, 17h30, pour Charles Joye et Edmond Grimaître; jeudi 21 octobre à 9h.
Méditation du chapelet: mardi 19 octobre à 17h.

Secrétariat: ouvert lundi matin et jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramelan.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE

VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 16 octobre, 18h à Saint-Imier; dimanche 17 octobre, 10h à Corgémont. Sans certificat Covid et sans inscription; maximum 50 personnes; masque obligatoire.
Ministres de la commission à domicile: mardi 19 octobre, 9h30 à St-Imier.
Chapelet: mardi 19 octobre, 19h à Saint-Imier.

www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

rue du Vallon 28

jw.org (site officiel gratuit)

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte de retour de camp: dimanche 24 octobre, 10h à Sonvilier, culte de retour du camp *Pince moi je rêve* des 10e. Le certificat Covid sera obligatoire à cette occasion.
Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte des récoltes: dimanche 17 octobre, 10h, au temple de Corgémont, avec la paroisse alémanique. Les places seront limitées à 50, merci de vous annoncer avant auprès de David Kneubühler.
Soupe des récoltes: à la suite du culte des récoltes, vers 11h, possibilité de venir chercher de la soupe à la salle de paroisse. Prix libre, vos dons soutiendront la campagne d'automne.
Groupe des aînés: mardi 19 octobre, rendez-vous à 11h30 à la gare de Corgémont pour aller manger à la métairie de Nidau. Les boissons sont offertes par la paroisse, le repas est à la charge des personnes participantes. Un certificat Covid et une pièce d'identité sont nécessaires. Merci de vous annoncer auprès de David Kneubühler.
Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silence.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 17 octobre à Corgémont et Sonvilier. Dimanche 24 octobre, culte de retour de camp à Sonvilier avec certificat Covid. Possibilité de covoiturer pour le 24 en appelant la pasteure.
Coin enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), maelle.bader@referguel.ch. Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch. Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE

LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 17 octobre, les paroissiens de la Ferrière et de Renan se joignent à ceux de Sonvilier pour la célébration dominicale. Rendez-vous donc au temple de Sonvilier à 10h, culte avec la pasteure Laure Devaux Allisson.
S.O.S enfants: la paroisse de la Ferrière souhaite créer un groupe d'enfants pour animer la traditionnelle fête de Noël au temple le 25 décembre à 20h. Si vos jeunes sont motivés à participer aux quelques rencontres qui seront planifiées en novembre et décembre, merci de communiquer votre intérêt auprès de Aurore Oppliger au 032 961 17 54.
Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.
Facebook/Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont désormais aussi présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités.
Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous). Ils se feront un plaisir de passer.
Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch. Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 17 octobre, 10h, à Vauffelin, culte Terre Nouvelle avec une invitée, Henriette Mbatchou, présidente sortante de la Cevaa, la communauté d'Eglises en mission. Officiant: Daniel de Roche. Les cultes ont lieu sans certificat covid, sauf indication contraire. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la fondation pour la pastorale alémanique.
Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 28 octobre. Livraisons le 11 novembre à Péry, Vauffelin, Orvin.
A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.
Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE

RENAN

Culte: dimanche 17 octobre, 10h, à Sonvilier.
Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.
Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch. Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: prochain culte à Sombeval le 14 novembre.
Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE

SAINT-IMIER

Cultes: dimanche 17 octobre, pas de culte à Saint-Imier. Cultes à 10h à Sonvilier et Villeret.
Préavis: dimanche 24 octobre, culte de retour de camp-caté 10H à Sonvilier, 10h. Le certificat Covid sera demandé à l'entrée de ce culte.
Musique à la collégiale: dimanche 24 octobre, 12h15, collégiale. Dans la série des concerts de midi, l'AMC (Association Musique à la Collégiale) accueillera pour un récital solo l'organiste Antonio Garcia, musicien natif du Jura bernois et organiste titulaire à l'église française de Berne. Entrée libre, collecte. Certificat Covid demandé.
Coin-enfants à la collégiale: une table, des petites chaises et des jeux et coloriages sont désormais disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.
Jardin communautaire à la cure: les personnes qui y ont travaillé sont invitées à venir y faire un tour et récolter ce qui a été semé! Pour tout renseignement, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.
Femmes protestantes: la Baratte est en vacances, reprise le 29 octobre.
Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 19 octobre, de 14h30 à 17h30 à la cure.
Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, des moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.
Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Vous y trouverez des brochures et des bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.
Nous restons à votre service!: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. 032 941 37 58, paroisse.st-imier@referguel.ch, www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 22 55 00.

PAROISSE RÉFORMÉE

SONVILIER

Culte: dimanche 17 octobre, culte à 10h. Officiante: Dominique Giauque-Gagnebin.
Préavis culte 24 octobre: le certificat Covid sera demandé lors du culte de retour de camp 10H, le 24 octobre à 10h à Sonvilier.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Erntedankgottesdienst zweisprachig: am 17.10. um 10h in Corgémont mit Pfr. David Kneubühler, Pfr. Stefan Meili und dem Jodlerclub Echo de la Doux. Max. 50 Personen, Maskenpflicht. Erbssuppe zum Mitnehmen.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE

TRAMELAN

Culte: dimanche 17 octobre, 10h, église, pasteur N. Manson, culte avec Sainte-Cène. Collecte: Cartons du cœur. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 502 79 63. Ce culte est limité à 50 personnes. Le certificat Covid n'est pas exigé.
Nota bene: selon les restrictions sanitaires éditées, les activités annoncées peuvent être sujettes à modification; merci de votre compréhension.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réservation de salles: Maud Berberat, 079 863 17 46, maud.berberat@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: permanence au 0848 77 88 88.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST

CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en allemand: dimanche 24 octobre à 13h45.

www.gfc.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER

CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04, www.eemvs.ch.

ÉGLISE MOUVEMENT

ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 17 octobre à 10h, culte en présentiel. Le port du masque est obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée du groupe de jeunes du Roc: samedi 16 octobre à 20h. Pour infos: Thomas et Sonia, 079 216 25 11.

Célébration: dimanche 17 octobre à 10h avec Hélène Duc du canton de Vaud. Venez écouter une femme de foi. Maximum 50 personnes. Merci de respecter les règles sanitaires: port du masque, distance et désinfection des mains. Durant la rencontre il y a une garderie et une école du dimanche.
Prière: pour les temps de prière du lundi à 20h contacter Timothée Jaccard, 076 675 94 85.
Rencontre Alpha live: pause durant les vacances scolaires d'automne.
Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.
Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 17 octobre, 10h, prédicateur Patrice Berger, aussi en ligne.
Weekend LEGO, projet *De brique en brique*: vendredi 22 octobre à 17h, préparation. Samedi 23 octobre, à 10h, début des constructions en LEGO. Dimanche 24 octobre à 10h30, culte de familles à la salle Saint-Georges (selon mesures OFSP, certificat Covid obligatoire).

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA

SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 17 octobre à 9h30 avec Eric Pfammater (Mission chrétienne pour les pays de l'Est). Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.
Cellule Bas-Vallon: mercredi 20 octobre à 20h.
Bethania ouverte: jeudi 21 octobre de 19h à 22h, méditation.
A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Pasteur: Bertrand Mathys, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE

SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 17 octobre, 10h.
Message: dimanche 17 octobre, 11h, Benoit Pfister, *La vie chrétienne, une course fatigante ou motivante.*
Cellule de maison: mardi 19 octobre, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG

TRAMELAN

Fête des moissons: dimanche 17 octobre à 10h aux Mottes, garderie, groupe juniors (culte filmé et retransmis en direct pour les personnes ne disposant pas d'un certificat Covid).
Réunion de prière: lundi 18 octobre à 20h à la rue des Prés.
Moment de prière et de silence: mardi 19 octobre à 13h30 à la rue des Prés.
Marcher, méditer et prier: mercredi 20 octobre à 9h à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER

TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 17 octobre, 9h30. Culte étude biblique sur ke livre E100 Jésus – Unité / *Les paraboles de Jésus.*
Formation FREE COLLEGE: mercredi 20 octobre, 20h15. Par Zoom depuis l'EEF. Thème: *La Bible, canon et interprétation.*

032 487 32 17, egliseduFiguier@gmail.com, www.egliseduFiguier.ch. Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38.

ARMÉE DU SALUT

TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 17 octobre à 9h45, aussi diffusé en ligne (YouTube), speakids (enfants), garderie. Pas de certificat Covid, mais inscription demandée (site Internet).
Prière 29B12: lundi 18 octobre, dès 19h30, nous prions pour vous.
Repas pour tous: jeudi 21 octobre, 12h.

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE

TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 17 octobre, 9h30 culte avec Coco Mbemba.
Conseil pastoral: mardi 19 octobre, 18h30.
Etude biblique: mardi 19 octobre, 20h avec Etienne Grosrenaud.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE

LA CHAUX-D'ABEL

Assemblée mensuelle: vendredi 15 octobre, 20h.
Fête des moissons: samedi 16 octobre.
Culte avec Sainte-Cène: dimanche 17 octobre, 14h, avec Luc Ummel.

www.chaux-dabel.ch/agenda

PAROISSE RÉFORMÉE

VILLERET

Prière du mardi: reprise après les vacances d'automne soit le 26 octobre.
Absence pastorale durant les vacances d'automne: du 4 au 16 octobre.
Culte: dimanche 17 octobre, 10h, à la cure de Villeret, culte d'offrandes et de récoltes suivi d'un repas canadien, pas besoin de certificat Covid.
Repas des aînés: mardi 19 octobre dès 12h à la cure, inscription obligatoire au: 032 941 56 77 ou au 078 822 35 34, inscription jusqu'au vendredi 15 octobre. Contrôle du certificat Covid.
Information importante: à la suite des inondations du mois de juin, le chauffage de l'église est hors service. Son remplacement est en bonne voie, mais pourrait prendre un certain temps. Il sera connecté au chauffage à distance. Dès lors et jusqu'à nouvel avis, les services funèbres auront lieu à l'église de Courtelary ou à la chapelle de Saint-Imier. Pour les cultes et autres manifestations, veuillez vous référer à la rubrique paroissiale.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi matin de 8h à 10h30. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi matin de 8h à 11h30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

Un siège disponible au Conseil municipal

Le délai de candidature échoit dans 10 jours exactement

Les autorités et l'administration municipales rappellent à la population qu'un siège est en jeu cet automne et pour les trois prochaines années, au sein de l'Exécutif local.

Le conseiller municipal Théo Brand ayant présenté sa démission, en raison de son déménagement hors de la commune, son dicastère sera confié à un/e nouveau/elle élu/e dès le 1er janvier prochain, pour la législature qui s'achèvera au 31 décembre 2024.

L'élection de son/sa successeur/e, au système majoritaire, aura lieu le dimanche 28 novembre prochain par les urnes.

Il reste encore une dizaine de jours aux intéressé/es pour le faire savoir officiellement. Le délai, pour le dépôt des candidatures, court en effet jusqu'au lundi 25 octobre à midi. Les listes doivent être déposées auprès de l'administration communale, ouverte du lundi au jeudi de 8 h à 12 h (ou sur rendez-vous).

Le Conseil municipal accueillera un/e nouveau/elle élu/e le 1er janvier prochain

Une liste, un nom

Chaque liste doit contenir un nom de citoyen/ne éligible, une appellation qui la distinguera des autres potentielles listes et les signatures d'au minimum dix habitantes et/ou habitants au bénéfice du droit de vote.

Toutes les informations nécessaires figurent sur le site internet de la Commune, à l'onglet *élections 2021*. On peut également y télécharger le formulaire officiel permettant de présenter un/e candidat/e. | *cm*

LA PLUME DE PAROISSES RÉFORMÉES

La sagesse

Lorsque nous sommes enfants, nous devons souvent être *sages*, même si on ne sait pas toujours ce que l'on a le droit de faire ou non. Une fois adolescent, on peut chercher les limites en faisant l'inverse de ce qui semble sage et une fois adulte, on se demande parfois si on ne l'est pas trop.

Mais qui sont les personnes qui devraient être le plus sage, le plus rempli de sagesse ? Pour moi, cela devrait être nos dirigeants. Et depuis le début de cette pandémie, c'est une question que beaucoup se posent. Grande sagesse du conseil fédéral ou accumulation de grosses erreurs de jugement ?

Dans la Bible, le grand roi Salomon, lors d'un pèlerinage à Gabaon, a demandé à Dieu la sagesse et a reçu *un cœur sage et intelligent*. Quelque temps plus tard, 2 prostituées viennent voir Salomon avec un bébé, chacune affirmant que c'est le sien. Salomon propose de partager le bébé en le coupant en deux avec l'aide d'une épée.

C'est ainsi que Salomon a su qui était la véritable mère du bébé, celle qui aimait assez le bébé pour lui sauver la vie, en acceptant de le perdre.

On pourrait dire que Salomon a eu la chance de recevoir cette sagesse. Cependant, pourquoi Dieu ne pourrait-il pas nous en donner à tous ? Il est souvent plus facile de prier pour des éléments concrets, comme réussir un examen, gagner au loto ou encore pour changer les autres que de demander à Dieu de nous aider à faire le bien autour de soi, d'être juste avec les autres.

Bien plus tard, quand Jésus a 12 ans, il s'entraîne à parler avec sagesse en passant 3 jours dans le Temple et en questionnant les maîtres juifs.

Sans que nous passions 3 jours complets à l'église pour se questionner sur l'essentiel, je suis convaincu que l'on peut faire de grands pas en (re)découvrant des textes, en les partageant, en priant. Nous pouvons aussi essayer de vivre l'amour du prochain en cherchant ce qui est juste dans notre quotidien.

L'amour du prochain c'est essentiel. Cependant Paul nous dit aussi que chacun de nous est le Temple de Dieu et qu'il faut en prendre car chacun est important pour Dieu. Cela peut se faire avec une bonne hygiène de vie, en prenant du temps pour s'amuser, pour rigoler ou encore pour prier. Et tout cela n'est pas facile tous les jours. Apprendre à prendre soin des autres tout en prenant soin de soi, c'est déjà un signe d'une grande sagesse.

| *julien neukomm, catéchète professionnel*

Conférence sur la démence : inscription jusqu'à mercredi

La démence nous concerne tous. Nul n'est à l'abri d'en souffrir ou de voir un proche être touché. Aussi le tabou doit-il être définitivement brisé, sur ce sujet d'intérêt public.

Une conférence est organisée dans ce but, le 27 octobre prochain, par le programme de Pro Senectute intitulé *Vieillir en forme*, le service spécialisé Alzheimer Berne, ainsi que les deux services régionaux officiels d'aide et de soins à domicile (Sasdoval et SAMD).

Cette conférence s'adresse aux proches de malades, aux malades, et à toute personne qui souhaite être informée de manière complète et ouverte, par des spécialistes impliqués dans le terrain : Sylvia Wicky (*Vieillir en forme*), Silvia Manser (Alzheimer Berne), Pauline Schoos (Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de Saint-Imier, Sasdoval) et Cornelia Faivet (Service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan, SAMD).

Prévention, détection, aide

Est-il possible d'entretenir son cerveau, de faire travailler sa mémoire et sa vivacité d'esprit, afin d'éviter les attaques de la démence, ou du moins de les retarder et de les atténuer ? Quelles activités cérébrales, physiques et sociales préservent au mieux sa santé et sa qualité de vie, à n'importe quel âge ? Les conférencières détailleront ce volet préventif, qui doit tous nous interpeller.

Plus avant, la démence en général et la maladie d'Alzheimer en particulier seront expliquées par des spécialistes qui en maîtrisent non seulement les effets visibles, mais également les contingences physiologiques.

Les conférencières s'attacheront par ailleurs aux premiers signes de démence et aux meilleures manières d'aborder franchement ce sujet particulièrement délicat.

Informations précieuses

Dédramatisation, exemples, conseils : les interventions ne manqueront pas de toucher leur cible, en apportant à l'auditoire des informations précieuses.

Les offres existantes de soutien seront détaillées, qui touchent les malades et leurs proches, en aidant les uns et les autres à faire face à leurs défis quotidiens.

Alzheimer Berne, service spécialisé indépendant en démence, est actif sur deux plans : le conseil et la recherche de solutions aux côtés des personnes atteintes de démence, ainsi que le transfert de savoir et l'échange d'expériences pour la parenté, les proches aidants et les professionnels.

L'inscription est indispensable, pour cette conférence qui se déroulera dans le parfait respect des mesures sanitaires en vigueur. Le pass sanitaire (preuve de vaccination ou de test négatif valide) sera notamment requis. | *cm*

Mercredi 27 octobre, 14 h-16 h, salle communale de Courtelary, Grand-rue 58. Gratuit. Petite collation offerte par la Commune. Inscription jusqu'au mercredi 20 octobre par courriel à prosenectute.tavannes@ne.ch ou par téléphone au 032 886 83 86. Pass sanitaire et pièce d'identité requis à l'entrée

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT COURTELARY

Souper campagnard

Il y a 17 ans déjà, une nouvelle équipe de bénévoles prenaient en main les destinées de la SDC. Depuis 2003, d'importants travaux ont été apportés au local et il fait la fierté de toute la population. Les membres du comité ont œuvré avec beaucoup de dévouement.

L'Espace Nicolas Béguelin est un lieu de rencontres pour diverses réunions et manifestations. Dernièrement, d'importantes améliorations ont été faites, notamment le sol a été isolé et recouvert d'un très beau carrelage. Le local des toilettes est accueillant et bien aménagé. Le chauffage fonctionne à merveille. Nous vous invitons à participer à cette levure.

Le comité de la SDC vous convie chaleureusement au 17e souper campagnard de la société qui aura lieu vendredi 22 octobre, à 19 h, au local. Comme les années antérieures, il sera servi une succulente choucroute garnie ou des haricots secs préparés de main de maître.

Pour des raisons d'organisation, vous êtes cordialement invités à vous annoncer auprès de Maguy Tellenbach, la Praye 4, au 079 362 40 10, et ceci jusqu'au mardi 19 octobre. Nous vous rappelons que l'ambiance sera très chaleureuse si vous vous rappelez les agréables moments passés entre amis. Ceux qui s'en souviennent reviendront. Nous n'en doutons pas.

En raison des restrictions de la pandémie de covid, nous vous demandons d'être au bénéfice d'un certificat Covid valable. Bienvenue à tous ! | *sdc*

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI

Photo de classe devant le collège de Courtelary, avant 1925

Inauguré en 1908, le collège de Courtelary n'a été muni de son horloge que 17 ans plus tard. Sur cette photo, l'immense cadran de 3 m 20 de diamètre est encore dépourvu d'aiguilles et de mécanisme.

© Mémoires d'Ici, Fonds Famille René Houriet

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil
Agence de communication
Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire
Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 15 octobre 2021 Nº 37

CORMO'ROCK, ON Y CROIT DUR COMME MÉTAL

Après une pause forcée l'année dernière, le festival de rock de Cormoret rebranche ses amplis pour faire vibrer la salle polyvalente, les 22 et 23 octobre prochains.

Deux soirées avec deux styles différents: le vendredi pour les métaleux, le samedi pour les rockers. Huit groupes sont à l'affiche, avec une tête d'affiche chaque soir. La jauge de la salle a été fixée à 250 personnes. Bref, ce sera une édition presque normale, si l'on excepte le fait qu'il faudra montrer patte blanche pour y participer, en présentant un certificat Covid valable.

Les organisateurs se montrent confiants et se réjouissent de pouvoir à nouveau faire découvrir des groupes de la région, qui ont profité de ces longs mois de sevrage scénique pour concocter de nouvelles choses, comme Middlecage qui pourra ainsi nous dévoiler de nouveaux morceaux de leur album à venir, c'est notamment aussi le cas pour Dark Jane.

MIDDLECAGE revient au Cormo'Rock avec son line-up orignal

Une programmation 100 % suisse

«Cette année, on a un peu travaillé sur les chapeaux de roues, avoue Nicolas Py, l'un des organisateurs. Nous devions attendre de savoir quelles seraient les mesures sanitaires imposées et nous ne pouvions pas simplement faire un copier-coller du programme qui était prévu pour l'année passée, parce que plusieurs groupes n'étaient pas disponibles. Nous avons donc opté pour une programmation très régionale, tout à fait dans l'esprit de notre festival.»

Pas de groupes étrangers au programme du Cormo'Rock 2021 donc. A part les deux têtes d'affiche Almøst Human et Tafta, les autres formations fourbissent toutes leurs riffs dans notre région.

Voyons cela dans le détail. La soirée *métal* du vendredi réunira le duo instrumental Mouche-Miel de Saint-Imier, les vétérans du métal régional, les Thrashing Heads, une formation qui existe tout de même déjà depuis 1997, les Jurassiens d'AOTB aux influences multiples et qui refusent de coller une étiquette restrictive à leurs sons qui fleurent néanmoins bon le métal, et enfin le groupe d'Yverdon Almøst Human dont tous les membres ont joué avec des musiciens chevronnés en Suisse comme à l'étranger, qui a gagné le prix du meilleur groupe romand au festival Greenfield en 2019 et qui est notamment l'auteur de *Black Lion Genocide*, créé pour l'émission de télévision 120 minutes.

Le samedi soir, labellisé *rock* ne promet pas forcément d'être plus calme. On pourra y découvrir les Crawling Crows, un duo de Péry formé en 2019 et qui n'a pas encore eu l'occasion de se produire sur une scène d'importance, Dark Jane, un groupe de Moutier qui fait résonner son rock alternatif depuis 2012, les inoxydables Middlecage de Tavannes, un groupe qui avait participé à la première édition de Cormo'Rock en 2008 et qui a retrouvé son chanteur d'origine, Steve Fari, et pour terminer le festival en beauté, Tafta, le groupe de Vevey qui s'offre un come-back attendu après vingt ans de carrière.

«Pour le show de Tafta, qui a besoin d'un équipement technique plus important que ce que nous offrons habituellement, un super effort a été fait de leur part, avec pour résultat que nous n'avons pas dû trop casser la tirelire» admet Nicolas Py.

En tout cas, le spectacle promet d'être grandiose.

ALMOST HUMAN: un son métallique, mais une attitude quand même très humaine

Sponsors moins dans le rythme

La récolte de fonds pour assurer cette nouvelle édition du Cormo'Rock n'a pas été de tout repos. Les sponsors habituels se sont montrés plus frileux que par le passé. Il a fallu en trouver de nouveaux et demander une rallonge auprès du Conseil du Jura bernois.

«Mais nous devrions réussir à couvrir notre budget d'environ 20000 francs,» se rassure Gérard Py, organisateur et surtout caissier du festival.

Comme chaque année, c'est l'association AMACC, pour Animation-Musique-Art-Culture-Cormoret qui organise l'événement. Créée en 2008 pour être spécifiquement porteuse de Cormo'Rock, l'association a élargi depuis son champ d'activité et collabore à la plupart des activités culturelles de la commune du vallon.

Malgré cette légère incertitude financière, les organisateurs n'ont pas voulu modifier le prix d'entrée qui reste donc à 15 francs par soirée, un prix plus que raisonnable en comparaison d'autres manifestations du même genre.

«Nous sommes un petit festival et nous n'avons aucune intention de nous agrandir. Cela se voit jusque dans notre affiche, que nous voulons claire et informative!» précise encore Gérard Py.

Organisation locale et écologique

L'infrastructure technique du festival est assurée par les sociétés PLN Sound et SysConcept, toutes deux basées à Cormoret. Largement reconnues pour leurs compétences, elles offrent un service tout à fait professionnel, qui ravit les musiciens et le public.

Depuis 2017 déjà, Cormo'Rock propose de la vaisselle réutilisable, bien que cela ne soit pas obligatoire. Un bel effort écologique qui pourrait être un peu plus suivi par d'autres organisateurs!

Bien que les places de parc soient plutôt nombreuses et gratuites à Cormoret, les organisateurs incitent les festivaliers à utiliser les transports publics. Le train pour venir et le service de bus Mobinight/Moonliner pour repartir dans la nuit, à moins que l'on préfère attendre le petit matin pour prendre le premier train. «Nous n'avons jamais laissé personne en rade à Cormoret,» assure Gérard Py.

Et le certificat Covid?

Le festival s'est associé à la Pharmacie du Vallon à Saint-Imier pour offrir la possibilité de se faire tester aux personnes qui n'auraient pas de pass sanitaire valable.

Les modalités exactes concernant ces tests suivront sur la page internet du festival www.cormorock.ch.

A noter encore que, dans l'état actuel des consignes sanitaires, il n'y a pas besoin de réserver sa place et les prélocations ne sont pas possibles. | *tl*

INFOS

Programme

Vendredi 22 octobre, ouverture des portes à 20 heures

MOUCHE-MIEL
THRASHING HEADS
AOTB
ALMØST HUMAN

Samedi 23 octobre, ouverture des portes à 20 heures

CRAWLING CROWS
DARK JANE
MIDDLECAGE
TAFTA

Certificat Covid exigé

Possibilité de faire un test payant à la Pharmacie du Vallon de Saint-Imier de 17 h à 19 h les deux jours du festival. Infos sur www.pharmacieplusduvallon.ch

Réservations

Volontiers acceptées par mail: info@cormorock.ch

RJB
SWISSLOS Culture Canton de Berne
CJB CONSEIL DU JURA BERNOIS
amacc AnimationMusiqueArtCultureCormoret
imprimerie bechtel sa
Feuille d'Avis du District de Courtelary

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Enfin une piste cyclable de Cormoret à Villeret !

Les services compétents du canton de Berne ont ressorti de leurs dossiers et réactivé le projet de piste cyclable entre notre commune et notre voisine de Villeret. Un projet dont on parle depuis plusieurs années et que le Conseil municipal se réjouit grandement de voir enfin réalisé.

Le document datant de 2015 a donc été précisé et sa finalisation confiée au bureau d'ingénieurs spécialisé RWB, par son antenne de Prêles.

Selon le plan présenté à la Municipalité, les deux-roues pourront donc emprunter une piste longeant la route au sud et séparée de celle-ci par une bande herbeuse. Ladite piste débutera aux abords du complexe industriel Vuille Transports (ex Swisspool) et se terminera à l'entrée est de Villeret. A chaque extrémité sera aménagé un îlot.

A la hauteur du Torrent, la piste suivra le chemin qui longe l'ancien magasin Landi.

Ces aménagements routiers devraient pouvoir être réalisés d'ici 2024.

| *cm*

Des virages et un trafic important : une piste cyclable se justifie pleinement entre Cormoret et Villeret

Sécurité à la halle

Afin d'en garantir la sécurité, les installations de sport de la salle polyvalente subiront une révision totale. Ce travail a été confié à l'entreprise spécialisée alémanique Alder+Eisenhut, qui effectuera la première partie de ce mandat l'année prochaine, en remplaçant cordes et autres engins, et ceci pour un montant de 6700 francs. | *cm*

Mandat pour la Closure

La recherche de solutions, pour une réfection routière efficace et permettant de limiter les inondations d'immeubles à la Closure, se révèle particulièrement complexe. Aussi le Conseil municipal a-t-il confié un mandat d'études, à ce sujet, au bureau d'ingénieurs ATB. | *cm*

Enseigne rejetée

L'Office régional des ponts et chaussées a refusé le projet d'enseigne présenté par la commune pour le café L'Annexe, qu'il estime trop proche de la chaussée. Les autorités évaluent actuellement d'autres solutions susceptibles de répondre à toutes les exigences légales et soumettront un nouveau projet à l'OPC, si possible avant même la fin d'octobre. | *cm*

Ouverture spéciale de l'administration

L'administration sera exceptionnellement ouverte le vendredi 22 octobre de 11 h à 12 h.

Ceci afin de permettre le dépôt des listes de candidatures au conseil municipal en vue de l'élection communale complémentaire du 28 novembre. | *cm*

Parcage et déchets : du nouveau à Mont-Crosin

Des changements sont intervenus et vont encore intervenir à Mont-Crosin, autour de l'ancien hôtel-restaurant Vert-Bois.

Les nouveaux propriétaires des lieux ont en effet privatisé une partie de la place goudronnée sise au nord du bâtiment, laquelle s'étend entièrement sur leur terrain. Ils maintiennent cependant en libre usage quelques places de stationnement dans la partie nord de cette surface ; de même ont-ils accepté de laisser les touristes utiliser toute la place sise en contrebas, place qui leur appartient elle aussi.

Les autorités remercient les propriétaires de leur collaboration appréciée, au bénéfice du tourisme régional. Elles invitent par ailleurs les usagers à respecter scrupuleusement le marquage au sol qui délimitera les places privées et les cases publiques.

L'Eco-Point va déménager

Sur demande légitime de ses nouveaux propriétaires, il sera procédé au déplacement de l'Eco-Point sis près de l'habitation. Le Conseil municipal étudie plusieurs possibilités, pour cette déchèterie qui dessert tous les habitants de Mont-Crosin, indépendamment de leur commune de domicile.

L'option choisie, qui devra notamment répondre aux exigences de l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire), sera mise en place et annoncée ici dès que toutes les démarches auront abouti.

Cartons récoltés

En matière de déchets toujours, une modification de la pratique a été décidée par les autorités municipales, afin d'éviter de longs trajets aux habitants de la montagne. Ainsi qu'ils en avaient fait la demande, ces derniers peuvent désormais déposer les cartons de petites dimensions avec les ordures ménagères et ceux de plus grande taille avec les déchets encombrants combustibles.

En accord avec notre prestataire en matière de déchets, les cartons de Mont-Crosin seront donc récoltés dans le cadre des tournées officielles. | *cm*

Dépotoirs vidangés

Les autorités municipales ont mandaté l'entreprise Atout Chatelain, de Mont-Crosin, pour réaliser la vidange de tous les dépotoirs pour eaux pluviales, le long des rues communales. Ce travail sera effectué cette année encore. | *cm*

Canalisations curées

L'entreprise spécialisée lémanique Liaudet Pial SA a reçu mandat de curer les canalisations communales, dans le courant de l'année prochaine et pour un montant de 5200 francs. | *cm*

Budget approuvé

Le Conseil municipal a approuvé tout récemment le budget 2022 de la commune, préparé par l'administratrice des finances, Sandrine Sylvant. Ce document sera présenté en détail dans ces colonnes, en temps utile. | *cm*

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Recherche délégué(e)

Le Conseil municipal a enregistré récemment la démission de Christine Giovannini Christine, représentante communale au sein de l'assemblée des délégués du syndicat scolaire de Courtelary – Cormoret – Villeret. Le Conseil municipal prie toutes les personnes intéressées à ce poste de s'annoncer ou de faire des propositions au Secrétariat municipal de Villeret jusqu'au 30 novembre.

Les personnes intéressées pourront par ailleurs obtenir tous les renseignements voulus (tâches de l'assemblée, période fonction, etc.), au Secrétariat municipal. | *cm*

Halle

Le Conseil municipal a mandaté une entreprise pour refaire le pavage qui se trouve autour de la halle de gymnastique, ces travaux se dérouleront le printemps prochain. | *cm*

Remerciements

Le Conseil municipal remercie Christine Giovannini Chatelain qui a siégé et représenté notre commune durant les quatre dernières années, au sein de l'assemblée des délégués du Syndicat scolaire Courtelary – Cormoret – Villeret. | *cm*

Recherche patrouilleurs !

Le Conseil municipal transmet une demande d'un groupe de parents d'élèves qui se soucie de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, en particulier la traversée de la route cantonale :

Vous aurez peut-être remarqué que depuis le début de l'année scolaire, il n'y a plus de patrouilleurs pour faire traverser la route cantonale aux enfants à la hauteur du collège. Un groupe de parents inquiets pour la sécurité des écoliers souhaite remettre en place un tel service le plus rapidement possible. Nous lançons donc un appel à toute personne intéressée et motivée à s'investir pour assurer une ou plusieurs patrouilles (les matins entre 8 h et 8 h 20 et entre 11 h 40 et 12 h, les après-midis entre 13 h 25 et 13 h 45 et entre 15 h 15 et 15 h 35). Une formation sommaire sera dispensée et une rémunération symbolique est prévue.

En cas d'intérêt, vous pouvez contacter Viviane Duvoisin au 078 743 92 26 ou par courriel à l'adresse patrouillevilleret@ik.me. L'objectif serait de faire démarrer les patrouilles dès que possible après la rentrée d'automne (fin octobre). | *cm*

Délégations

Vont représenter la commune aux différentes manifestations suivantes : Mélanie Keller Berger à l'assemblée générale de l'EMJB, le mercredi 27 octobre à Saint-Imier ; Carlos Chatelain à l'assemblée générale de SASDOVAL le jeudi 28 octobre à Saint-Imier ; Dave von Kaenel à l'assemblée générale de Jb.B, le jeudi 28 octobre au Fuet ainsi qu'à l'assemblée des délégués du Syndicat scolaire Courtelary – Cormoret – Villeret, le mercredi 3 novembre à Villeret ; Richard Habegger à l'assemblée générale extraordinaire de Parc régional Chasseral, le jeudi 4 novembre à Villeret ; Bruno Lemaitre, Richard Habegger et John Vuitel à une séance de présentation du Plan directeur des eaux de la Suze le mardi 23 novembre à Courtelary. | *cm*

Jubilaires

L'année prochaine quatre couples fêteront leurs 50 ans de mariage, un couple affichera 60 ans de mariage et cinq personnes vont fêter 90 ans. | *cm*

Bureau fermé

Nous vous rendons attentif au fait que le bureau communal sera fermé le jeudi 21 octobre, toute la journée. | *cm*

Vaccination à Villeret

Le service itinérant de vaccination de l'Hôpital du Jura bernois sera présent à Villeret le lundi 18 octobre (dose 1) et le lundi 22 novembre prochain (dose 2) de 10 h à 18 h 30 à l'administration communale (rue Principale 24). Les personnes qui désirent se faire vacciner contre le covid peuvent s'y rendre sans rendez-vous. Il est toutefois recommandé de s'inscrire auparavant sur le site https://be.vacme.ch afin de faciliter les démarches et éviter l'attente. N'hésitez pas à faire usage de cette possibilité de vaccination sans devoir vous déplacer. Les vaccins sont reconnus par les autorités fédérales et protègent d'une évolution grave de la maladie dans l'immense majorité des cas, ce qui évite les risques de surcharge du système de santé. Par discrétion, le bureau communal sera fermé ces jours-là. | *cm*

PAE du Bez

La commune a reçu l'autorisation de débuter les travaux du Plan d'aménagement des eaux du Bez de manière anticipée. Nous informons la population qu'une importante coupe de bois sera faite dès ce vendredi 15 octobre au bas de la Combe-Grède, dans le secteur de la construction des bassins et ouvrages de retenue des sédiments et arbres. Cette coupe est organisée avec l'accord de la Division forestière du Jura bernois, de la commune bourgeoise, du maître d'ouvrage ainsi que du canton de Berne. | *cm*

Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 27 septembre à la rue des Pontins 15 (halle de gymnastique) mentionne les résultats suivants : Température mesurée in-situ : 10.3°C ; Escherichia coli / germe(s)/100 ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100 ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | *cm*

VILLERET

Livres sonores à la bibliothèque

La bibliothèque vous propose de découvrir son nouveau choix de livres sonores, de quoi vous accompagner en voyage ou au travail.

Pour les adeptes de la lecture papier, voici nos nouveautés :

ADULTES

Seule en sa demeure | Cécile Coulon

La porte du voyage sans retour | David Diop

En eaux dangereuses | Donna Leon

L'inconnue de la Seine | Guillaume Musso

Mardi soir 19 h | Gilles Legardinier

Leur domaine | Jo Nesbo

Sans passer par la case départ | Camilla Läckberg

Miss à mort | Sarah Briguet

Les promises | Jean-Christophe Grangé

La félicité du loup | Paolo Cognetti

Un gentleman à Moscou | Amor Towles

Celle qui brûle | Paula Hawkins

ADOS

Et ils meurent tous les deux à la fin | Adam Silvera

La 13e maison des Bradley | Amber Lee Dodd

| *bibliothèque de villeret*

Mardi 9 h-10 h et 15 h-18 h
Jeudi 18 h 15-19 h 15

TAVERNE D'ESPACE NOIR

Forte et piquante

Sylvie Mallard et Jacques Mandonnet, chansons à texte

Sylvie Mallard et Jacques Mandonnet chantent depuis plus de 20 ans des reprises: Brel, Gainsbourg, Piaf, mais aussi Leprest, Pestel ou encore Joyet et bien sûr leurs compositions personnelles. Ils conçoivent la chanson pour faire la fête, faire rire ou faire chanter. Et puis il y a aussi, ces chansons nécessaires, pour fustiger la bêtise et la médiocrité, ces chansons qui tonnent pour dire la révolte et la liberté. Chanter c'est partout, sur scène, au salon, au bistrot, dans la rue; parfois juste avec une guitare et un parapluie, et chanter c'est d'abord ici sans chichi juste avec vous. «C'est de la chanson à l'ancienne, comme la moutarde du même nom... Forte et piquante. Des textes qui donnent envie de rester debout» (Barrigue, Vigousse). | *espace noir*

Apéro musical
Vendredi 15 octobre à 20h
Rue Francillon 29
2610 Saint-Imier
Au chapeau

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Y a-t-il une sortie dans ce motel à l'(r) insaisissable?

Joyau de l'architecture moderne, le fameux motel de La Neuveville est d'abord le sujet de Motel 18, recueil de trente-huit nouvelles d'auteurs de Suisse romande et succès public avec deux rééditions. L'aventure continue avec l'adaptation d'un choix de textes à la scène par la Compagnie de la Tour Carrée.

Des histoires sont jusque-là bien rangées dans les chapitres du Motel 18. Coup de théâtre! Patrick, un client de passage, cherche sa chambre... La 2, ou la 13... Ah non, la 3 bien sûr!... Il ne sait plus très bien, au gré de ses déambulations dans les couloirs, cerné d'images déroutantes qui hantent l'écran de sa nuit blanche, tandis qu'une réceptionniste énigmatique exhume les fantômes du passé.

Une comédienne et deux comédiens peuplent le motel de rencontres cocasses et de petits drames, joués, lus, doublés, à mesure que défilent les planches et les paysages sonores insufflés par le dessinateur et la musicienne. Lieu de transition, Mo(r)tel 18 révèle nos métamorphoses et nos errances.

Contribuent à cette création

Marianne Finazzi, Nicole Grédy, Carine Martin, Armelle Scholl, Pascal Bernheim, Didier Chiffelle, Pitch Comment, Etienne Fague, Alain Gagnebin, Pierre Alain Jeannet, Antoine Le Roy, Lucas Voisard ainsi que toute l'équipe du CCL, pour un motel immortel. | *ccl*

CCL Saint-Imier
Samedi 23 octobre, 20h30
25, 18, 12 francs

PRO TICINO SECTION SAINT-IMIER

Le besoin reste intact

Exceptionnellement fixée en septembre pour cause d'annulation précédente (covid), la 101e assemblée générale Pro Ticino section de Saint-Imier s'est déroulée le 25 septembre. A son passif, trois démissions et quatre décès, notre effectif a subi une baisse drastique et inévitable. Néanmoins le besoin de se retrouver et partager reste intact. Notre attachement aux racines tessinoises demeure outre les générations. La célébration de notre 100e anniversaire le 21 septembre 2019 a été évoquée avec joie et sourires. Pas d'activité pour 2020 et seulement l'assemblée des délégués en 2021 le 16 octobre à Bellinzone, ainsi que la soirée Panettone avec la Corale ticinese en décembre.

Aucun changement au sein du comité n'est à signaler.

Siamo pochi, ma ci siamo, notre devise reste d'actualité. | *ml*

On s'intéresse à vos créations numériques!

Afin de poursuivre nos présentations d'œuvres, de techniques et d'approches artistiques variées, nous souhaitons organiser une exposition collective au printemps 2022. A l'instar des deux précédentes éditions qui étaient dévolues respectivement à la photographie et aux encres/aquarelles, cette prochaine exposition collective aura son thème: *la création numérique*.

Vous avez recours à la puissance du numérique pour le traitement final de vos œuvres? Vous créez peut-être à l'aide de machines, de A jusqu'à Z? Vous confiez même carrément une part de créativité à des processeurs complices? Cet appel d'offres est pour vous, que vos travaux se présentent in fine sur des supports physiques *traditionnels* (papier, toile, alu, dibond, etc.) ou sur supports numériques (écrans, projections, etc.). Tout est ouvert. Alors, à vos écrans!

Informations

Cette exposition a pour ambition de réunir des artistes qui peuvent se prévaloir d'une démarche personnelle, cohérente et maîtrisée. Les candidatures sont ouvertes à tous sur la base d'un portfolio à envoyer ou à déposer au secrétariat du CCL. Les sélections des dossiers se feront selon les critères suivants:

- démarche individuelle et cohérente;
- qualité technique;
- originalité.

Afin de ne pas décevoir les attentes de ses visiteurs, le CCL se réserve le droit de ne pas organiser ou de modifier le mode de cette manifestation si le nombre et/ou la qualité des dossiers déposés ne devaient pas répondre aux critères préalablement mentionnés.

Calendrier

- 31 octobre: délai de dépôt des dossiers
- Novembre: consultation interne des dossiers. Décisions et correspondance y relative.
- Avril/mai 2022: exposition.

| *ccl*

SAINT-IMIER
AVIS OFFICIELS

Conseil de ville

Ordre du jour de la séance du jeudi 21 octobre à 19h30

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 septembre
3. Communications du président et du maire
4. Plan financier 2023-2026: information
5. Examen du projet de budget 2022: approbation éventuelle
6. Avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier – Donation des bâtiments à la société Crescentia SA et création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie à titre gratuit de 99 ans: décision
7. Avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier – Crédit d'engagement de 1 000 000 francs, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA: décision
8. Nomination de cinq membres au sein de la commission temporaire *Pour un développement durable*
9. Motions et interpellations
10. Petites questions
11. Divers et imprévu

| *cm*

SAINT-IMIER

Un événement qui devient rarissime

32e bourse *Timbro-cartes* le dimanche 24 octobre à Saint-Imier

Pour tous les collectionneurs et passionnés de cartes postales et de timbres d'antan à nos jours, les deux sociétés, le Club philatélique Franches-Montagnes et la Société de cartophilie de Saint-Imier organisent la bourse — exposition *Timbro-cartes* qui se déroulera le dimanche 24 octobre à la salle des spectacles de Saint-Imier.

Pour ne pas tomber dans l'oubli, par ces temps moroses, le comité d'organisation a décidé de maintenir la manifestation cette année dans le respect des règles sanitaires imposées, avec certificat Covid et carte d'identité à l'entrée.

Cette année, négociants en cartes postales et philatélie feront la joie des visiteurs non-stop de 9 heures à 16 heures afin de combler ce manque de plus d'un an.

Comme de coutume, il sera procédé au tirage de la tombola gratuite dotée d'une montre offerte par l'entreprise de Saint-Imier.

Aux environs de 11h15, l'apéritif servi à toutes les personnes présentes à la salle des spectacles et offert par la municipalité aura lieu en présence d'un délégué des Autorités imériennes que les organisateurs remercient pour le soutien qu'elles ont toujours apporté à notre manifestation. Une buvette sera ouverte sans repas chaud, mais avec petits en-cas.

Possibilité de consulter les lots de la vente aux enchères du samedi 6 novembre du Club philatélique de Saignelégier.

L'entrée de la salle est bien entendu gratuite et de nombreux collectionneurs, visiteurs et curieux y sont attendus. Le Club philatélique et la Société de cartophilie restent les dernières sociétés à mettre sur pied un tel événement dans les régions Berne — Jura — Neuchâtel. Les organisateurs remercient déjà toutes les personnes qui témoigneront de l'intérêt pour notre manifestation.

| *club philatélique saignelégier, société de cartophilie de saint-imier*

FÉDÉRATION JURASSIENNE DE MUSIQUE

Ils retrouvent leur fête

Après l'annulation malheureuse de 2020 à Corban, l'Harmonie de Courtemaîche s'est portée volontaire pour l'organisation d'une fête des JMJ le 30 octobre prochain. Il n'y a rien de meilleur pour la bonne cohésion des ensembles à vent du bassin de la FJM que de promouvoir une rencontre de musiciens en herbe.

En ce qui concerne les ensembles du Jura bernois affiliés à la Fédération Jurassienne de Musique, ce ne sont pas moins de quatre ensembles qui participeront à cette rencontre, soit La Persévérance de Grandval avec son ensemble Junior-Brass de 18 musiciens dirigés par Matthieu Juillerat, Musi'En'Si de Saint-Imier associé à Tramusica de Tramelan avec 28 exécutants sous la direction de Rosario Rizzo et la fanfare Harmonie d'Orvin avec son ensemble EJMO de 20 musiciens dirigés par Johnny Vicenzi. Toute cette jeunesse musicale concourra le samedi 30 octobre à partir de 8h à la halle des fêtes de Courchavon. Les jurys des concours sont Véronique Chapuis-Fernandez, professeure au Conservatoire de Lausanne et Vincent Maurer, membre de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV). | *jcl*

COMMUNE DE RENAN AVIS OFFICIELS

Campagne de vaccination

Nous vous rappelons que l'équipe mobile de vaccination sera présente lundi 18 octobre pour la 1re dose et le mercredi 17 novembre pour la 2e dose à la salle communale (rue du Collège 5), entrée est.

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront se présenter de 10h à 18h30, sans rendez-vous. Elles doivent toutefois s'assurer de prendre avec elles impérativement leur carte d'assurance-maladie, une pièce d'identité et si possible leur carnet de vaccination.

L'enregistrement à la vaccination sera effectué sur place. Il est également possible de s'enregistrer déjà sur la plateforme cantonale: https://be.vacme.ch/ ou par téléphone au 031 636 88 00. | *cm*

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Confiance, patience, compréhension et encouragement

Le service des devoirs accompagnés de la commune de Tramelan, un genre de courte échelle irremplaçable, porté par trois employées très motivées

16h15, lundi, dans une salle de classe de La Printanière. Une ambiance feutrée, calme, sérieuse, mais très souriante aussi. Quelques enfants sont assis, plongés dans un cahier, un livre, un exercice. Entre eux circulent deux employées qui s'assoient à leurs côtés, expliquent, corrigent, questionnent, encouragent.

Le personnel du service des devoirs accompagnés in corpore, de gauche à droite, Myriam Houriet, responsable, Nicole Landry et Isabelle Letouzey

Soutien individuel

Créé en 2008 après quelques essais, le service des devoirs accompagnés répond à un besoin constaté sur le terrain scolaire: privés d'un suivi à domicile, pour diverses raisons souvent complètement indépendantes de la volonté parentale, certains enfants arrivent en classe sans avoir touché à leurs devoirs. Avec à la clé un sérieux risque de décrochement scolaire.

Attention: on ne confondra pas ce service avec les devoirs surveillés intégrés à l'Ecole à journée continue. Dans le cadre de l'EJC, seuls sont offerts un local calme et adapté, ainsi qu'une surveillance adulte. Le service des devoirs accompagnés assure pour sa part un soutien individuel, avec explications, aide et contrôle bienveillant de l'apprentissage.

Myriam Houriet: «La fraicheur de ces enfants enrichit ma vie personnelle»

Municipal depuis deux ans

Géré préalablement par l'EJC, le service des devoirs accompagnés est passé en 2019 sous l'égide de la Municipalité; cette dernière en assure la gestion financière, les trois employées appartenant donc au personnel communal.

Les horaires sont par contre établis par la direction de l'école primaire, en fonction des programmes scolaires et des besoins.

Depuis que le PER (Plan d'études romand) a induit une diminution du volume de devoirs à domicile, le service fonctionne deux jours par semaine, à savoir les lundi et mardi de 15h15 à 17h.

Les écoliers primaires intéressés s'y inscrivent pour un semestre entier, à raison d'une ou deux sessions hebdomadaires. Ils sont actuellement 16 à fréquenter les devoirs accompagnés.

Un trio enthousiaste

Responsable du service, Myriam Houriet y travaille depuis sa création, avec pour collègues Nicole Landry depuis quatre ans et Isabelle Letouzey depuis sept ans. Possédant toutes les trois une expérience en tant qu'auxiliaire de classe en 1H, ainsi que des années de devoirs avec leurs propres enfants pour les deux premières, des remplacements à l'école primaire depuis belle lurette pour la troisième, ce trio maîtrise parfaitement le sujet.

Mais davantage encore que sur leur expérience, le succès des devoirs accompagnés s'appuie sur la motivation et l'enthousiasme intacts de ces trois personnes, habitées par le plaisir d'aider les élèves. «Nous nous sentons véritablement utiles», soulignent-elles de concert, en saluant la reconnaissance que leur accordent la Commune et l'école, direction et enseignants confondus.

En osmose avec l'école

Le service est abrité par le collège de La Printanière, dans une classe mise à disposition par l'établissement. «Travailler à l'école, c'est un privilège très apprécié, qui offre l'opportunité d'échanges constants avec les enseignants.»

Ces échanges permettent d'une part de cerner exactement les difficultés sur lesquelles butent les enfants et donc de résoudre ces problèmes; d'autre part, ils garantissent que même en appliquant une approche très différente, les employées des devoirs accompagnés suivent exactement la même ligne que les enseignants. Grâce au retour de ces derniers, elles adaptent par ailleurs leurs exigences personnelles à chaque enfant.

Math et allemand...

Leur accompagnement, les trois employées le juge particulièrement crucial en allemand, où la plupart des écoliers manquent de motivation, et plus encore en mathématiques, où il ne s'agit pas seulement d'apprendre, mais surtout de comprendre. «Lorsqu'un enfant franchit une étape, qu'il dépasse un blocage, nous partageons de délectables moments de satisfaction commune.»

Un cadre ressourçant et bienveillant

Les principales richesses assurant l'efficacité des devoirs accompagnés? La patience, l'inventivité et l'empathie des employées, lesquelles offrent aux écoliers un autre regard et d'autres entrées dans la matière. Même avec les élèves qui se braquent au départ et refusent parfois de s'asseoir, une relation de confiance s'établit grâce à un rôle bien défini: «De notre part, ils ne reçoivent jamais ni note, ni mesure de leur travail, mais uniquement des encouragements. Nous les aidons à apprendre, à progresser, sans jamais les juger. Ils trouvent ici une aide individuelle, nous cherchons une réponse à chacune de leurs difficultés, dans un climat de concentration et d'émulation. Sans concurrence, ils s'entraînent les uns les autres à travailler.»

De surcroît, alors que les enseignants changent, l'équipe des devoirs surveillés traverse les années, assurant une continuité affective précieuse pour certains élèves en difficulté scolaire. | *cm*

Des réussites très gratifiantes

De beaux souvenirs, le trio des devoirs accompagnés en amasse continuellement. Parmi les plus marquants, cette belle rencontre avec deux enfants allophones, arrivés en classe d'accueil alors qu'ils étaient âgés d'une petite dizaine d'années. «Malgré l'absence d'une langue commune, ils ont noué une amitié immédiate, qui les a stimulés à apprendre le français à une vitesse incroyable.»

Et nos interlocutrices de se remémorer, un large sourire aux lèvres, la motivation profonde de ces deux enfants qui ont saisi ensemble l'opportunité des devoirs accompagnés pour rejoindre rapidement un cursus scolaire normal. «Ils s'épanouissent actuellement tous les deux dans leur formation professionnelle. Que demander de mieux comme récompense de notre travail?»

En complément du cursus scolaire, les devoirs accompagnés offrent un genre de courte échelle, une aide apportée au juste moment, le soutien qui permet d'éviter échec et/ou découragement. Et voilà très exactement le moteur de ses trois employées. | *cm*

Ecoliers en sortie...

Le mardi 28 septembre, la totalité des 22 classes de l'Ecole primaire de Tramelan, soit environ 410 élèves de la 1H à la 8H et 45 enseignants, s'est rendue par divers chemins jusqu'au lieu-dit le *Pied-d'Or*. Un grand feu, préparé pour l'occasion par Beat Scheidegger qui a aussi eu la gentillesse de mettre à disposition son pâturage, et des grills étaient prêts pour griller cervelas, saucisses et marshmallows.

L'après-midi, alors que les classes de 5H à 8H prenaient le chemin de la Chaux-des-Breuleux, les plus petits restaient sur place pour faire divers jeux dans le bois voisin. En milieu d'après-midi, tout ce petit monde, élèves et enseignants, montait dans un train rouge spécialement affrété pour l'occasion.

Avec ses 6 wagons, le convoi était impressionnant à voir lors de son arrivée à la gare de Tramelan. | *cm*

Pose d'enrobé de l'année 2021

L'équipe des travaux publics réalise chaque année des enrobés à neuf sur des tronçons de routes communales. Le personnel a acquis une certaine expérience appréciée dans le domaine et cela permet ainsi de réaliser certains travaux sans faire appel à de l'aide extérieure. Cette année, plusieurs tronçons ont ainsi été réparés. Petit tour d'horizon.

Chemin à l'intérieur du cimetière: dégrappage de l'ancien enrobé, pose de 20 mètres de nouveaux pavés granit, réfection de la planie, pose d'un monocouche d'enrobé d'une granulométrie de 11 (granulométrie = taille des cailloux utilisés pour la fabrication de l'enrobé) à la finisseuse 50 tonnes. Location d'une finisseuse à une entreprise externe. Temps de travail 15 jours.

Passage piéton de la rue du Midi: démontage de la barrière et du mur côté Est, dégrappage de l'ancien enrobé, pose de 26 mètres de bordure, réfection de la planie, pose d'un monocouche d'enrobé d'une granulométrie de 11 à la finisseuse 26 tonnes. Location d'une finisseuse à une entreprise externe. Temps de travail 7 jours.

Sentier rue des Lilas: dégrappage de l'ancien enrobé, pose de 13 mètres de nouveaux pavés granit, réfection de la planie, pose d'un monocouche d'enrobé d'une granulométrie de 11 à la main, 5 tonnes. Une main courante a été posée par l'entreprise Mathez. Temps de travail 6 jours.

Pour la rue des Locatives: dégrappage de l'ancien enrobé, réfection de la planie, pose d'un bicouche d'enrobé d'une granulométrie de 16 et une seconde couche d'une granulométrie de 11 à la finisseuse, 130 tonnes. Location d'une finisseuse à une entreprise externe. Temps de travail 15 jours. | *cm*

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

Le Covid-19 n'entrave pas la distinction des apprentis méritants et des meilleures entreprises formatrices

La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) célèbre l'excellence dans la formation professionnelle en remettant diplômes et récompenses aux meilleurs apprentis francophones bernois tout en valorisant les meilleures entreprises formatrices de la région. Après une opération ayant récemment salué le mérite des 700 apprentis diplômés dans cette période perturbée par la pandémie de Covid-19, la CEP avait à cœur de souligner – de manière adaptée au contexte sanitaire – le mérite des 50 apprentis ayant obtenu les meilleurs résultats dans leur profession à l'issue de leur apprentissage. Dans le cadre d'une cérémonie adaptée et étalée, ces apprentis et ces entreprises seront mis en lumière de manière récurrente durant l'année qui s'annonce.

Active de longue date dans le champ de la valorisation professionnelle, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) organise habituellement chaque année en automne une cérémonie très fréquentée de distinction des apprentis méritants de la région. Avec le concours de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne et le soutien de sponsors privés, elle y souligne le mérite de jeunes diplômés ayant obtenu des résultats remarquables dans leur formation. La reconnaissance de l'acquisition de savoirs et de compétences par la voie pratique est un des objectifs de cette opération offrant de la notoriété à l'excellence dans la voie de l'apprentissage.

En 2021 encore, la prolongation de la pandémie et les incertitudes sanitaires ont empêché la réunion sereine de plus de 200 personnes dans un cadre festif. Cependant, la volonté de féliciter, de valoriser et d'encourager les premiers pas professionnels est d'autant plus forte dans cette période compliquée, raison pour laquelle une opération adaptée a été élaborée.

Les lauréats ont reçu par la poste leur diplôme accompagné d'une attention à déguster de la part de Camille Bloch qui les convie également à découvrir CHEZ Camille Bloch, la chocolaterie à croquer. Les apprentis distingués sont ensuite invités à poster une photo d'eux, avec leur diplôme et pourquoi pas un objet en lien avec leur formation, sur Instagram ou Linkedln avec les hashtags suivant: #jurabernois #meilleursapprentis2021Jb. Les récipiendaires des récompenses spéciales attribuées par différents partenaires se sont réunis dans une remise de prix privée durant laquelle ils se sont prêtés au jeu de l'interview pour des propos - à découvrir tout au long de l'année qui vient - sur les réseaux sociaux de la CEP, sur LinkedIN et Instagram.

Les meilleures entreprises formatrices

Cette année, et pour la douzième fois, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) a procédé à la sélection des Meilleures entreprises formatrices francophones bernoises. Ce titre couvre la période 2020-2022. Il ambitionne de mettre en lumière la qualité et la constance des efforts déployés par certaines entreprises dans la formation professionnelle. Former des apprentis est un engagement fort qui permet le maintien de savoirs dans de nombreux domaines essentiels au fonctionnement de l'économie. Ces efforts sont salués et la CEP félicite tous les entreprises et acteurs économiques qui forment des apprentis.

Les lauréates et les nominées dans 5 catégories reçoivent un diplôme et différents éléments leur permettant, si souhaité, d'incorporer le titre reçu dans leur communication d'entreprises. Cette approche permet d'accréditer la grande implication de l'entreprise dans la formation et d'attester de sa qualité avec la volonté de soutenir son attractivité en temps que formatrice.

EMP (Tramelan), l'hôpital du Jura bernois (Saint-Imier), VOH (Courtelary), la CEC Clientis (Courtelary) et De Luca (Moutier) sont les meilleures entreprises formatrices francophones bernoises pour 2020-2022. Un prix coup de cœur est attribué à l'entreprises GC-tech (Reconvilier) pour son action exemplaire ayant permis la poursuite de la formation d'une dizaine d'apprentis romands des métiers techniques du spectacle dont l'apprentissage était compromis par les restrictions sanitaires entrées en vigueur en 2020.

Comment se passe l'attribution des diplômes et des prix

Les lauréats sont sélectionnés selon des critères précis: ils doivent avoir obtenu la meilleure moyenne de leur filière, au minimum 5.1 et effectué leur formation dans une entreprise du Jura bernois ou de Bienne et donc reçu un CFC ou une AFP délivrés par le canton de Berne. Le diplôme qu'ils reçoivent à cette occasion représente un titre d'excellence qui vise à souligner l'excellence dans l'acquisition de savoir par la pratique et à valoriser la filière de l'apprentissage. Des prix spéciaux sont remis à certains lauréats; ils ont eu le privilège de recevoir une distinction supplémentaire offerte par différents acteurs dans le domaine de la formation professionnelle, UNIA Transjurane, l'Hôpital du Jura bernois, la CIFC du Jura bernois, la Chambre d'agriculture du Jura bernois, la SSE du Jura bernois, le Cercle médical du Pierre-Pertuis, la Compagnie des Montres Longines SA, l'Association patronale pour l'horlogerie et la microtechnique (APHM) et la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP).

La nomination des meilleures entreprises suit elle aussi un règlement strict. Les entreprises candidates remplissent un formulaire permettant de baliser leur pratique en matière de formation professionnelle; en parallèle l'école professionnelle et l'instruction publique du canton de Berne complètent cette auto-évaluation et la mettent en perspective. Les trois entreprises cumulant le plus de points dans leur catégorie sont sélectionnées avec la validation de l'école professionnelle et du canton. Une commission ad hoc analyse ensuite les situations respectives dans une approche qualitative et élit les gagnants. Les lauréats de l'édition précédente ne peuvent concourir.

Les meilleures entreprises formatrices 2020-2022

Gagnantes: De Luca SA, 2740 Moutier; Ebauches Microtechnique Précitrame SA, 2720 Tramelan; VOH, 2608 Courtelary; Hôpital du Jura bernois SA / Hôpital de Moutier SA, 2610 Saint-Imier; Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA, 2608 Courtelary; GC-Tech SàRL, 2732 Reconvilier.

Nominées: Fromagerie Villeret SA, 2613 Villeret; Dell'Anna Enzo, 2740 Moutier; Straumann Villeret SA, 2613 Villeret; ETA SA manufacture Horlogère Suisse, 2754 Grenchen; SGS LabTox SA, 2560 Nidau; CAAJ Moutier, 2740 Moutier; Office fédéral de la communication (OFCOM), 2503 Bienne; Home La Colline, 2732 Reconvilier; EMS Hebron, 2610 Saint-Imier; Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon, 2604 La Heutte.

Les meilleurs apprentis 2021

Agent de transports publics CFC, Hollinger Luka; agente en information documentaire CFC, Cuche Estelle; agente relation client CFC, Saracino Elena; agriculteur CFC, Nicolet-dit-Félix Florian; aide en soins et accompagnement AFP, Baumann Katia; assistante en soins et santé communautaire CFC, Jungo Camille; assistante socio-éducative CFC, Beuret Priscille; assistante dentaire CFC, Pantel Noèline; assistante du commerce de détail AFP, Stauffer Julie; assistante en pharmacie CFC, Carozza Lara; assistante en promotion de l'activité physique et de la santé CFC, Fritz Salomé; assistante médicale CFC, Rohrbach Léanne; automaticien CFC, Buchser Micael; carreleur CFC, Tschan Loïc; carrossier-peintre CFC, Vuilleumier Nolan; charpentier CFC, Chiffelle Eliot; coiffeuse CFC, Farine Célia; constructeur de routes CFC, Muster Sven; constructeur métallique CFC, Nappiot Alan; couvreur CFC, Nicolet Virgile; cuisinier CFC, Droz-dit-Busset Julien; dessinateur CFC, Verrillo Matteo; dessinateur en construction microtechnique CFC, Rodriguez López Diego; dessinateur-constructeur industriel CFC, Stoller Loan; droguiste CFC, Mosser Fanny; ébéniste CFC/menuisier CFC, Stucki Alexandre; électronicien CFC, Tschan Damien; électronicien en multimédia CFC, Fiaux Dwayne; employée de commerce CFC, Schafer Océane; géomaticien CFC, Schmid Gian Luca; gest. du comm. de détail CFC, Eichenberger Carole; graphiste CFC, Chételat Maëlle; horloger CFC, Stegmüller Manu; horticulteur CFC, Abele Simon; informaticien CFC, Flückiger Jonas Emmanuel; installatrice-électricienne CFC, Buchser Daniela; interactive Media Designer CFC, Garnier Emily; logisticien CFC, Lattarulo Davide; mécanicien de production CFC, Pavone Neo; micromécanicien CFC, Marguier Bryan; monteur automaticien CFC, Moreira Rodrigues Ben; opératrice de machines automatisées CFC, Rusen Stefania; opérateur en horlogerie AFP, Murseli Freskim; opticienne CFC, Villard Belinda; polydesigner 3D CFC, Marchese Lucas; polymécanicien CFC, Soutullo Veiga Jordi Alessandro; poseur de sol-parquet CFC, Scheidegger Aubin; praticien en mécanique AFP, Koffi Ndri Florentin; spécialiste en hôtellerie CFC, Meylan Shannon; spécialiste en restauration CFC, Dos Santos Pereira Susana.

Prix spéciaux 2021

Chambre d'agriculture du Jura Bernois CAJB, agriculteur CFC, Nicolet-dit-Félix Florian; Hôpital du Jura bernois (HJB), assistante en soins et santé communautaire CFC, Jungo Camille; Cercle médical du Pierre Pertuis, assistante médicale CFC, Rohrbach Léanne; Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), constructeur de routes CFC, Muster Sven; Communauté d'intérêts Formation commerciale initiale Suisse (CIFC), employée de commerce CFC, Schafer Océane; Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), gestionnaire du commerce de détail CFC, Eichenberger Carole; Association Patronale de l'Horlogerie et de la Microtechnique (APHM), horloger CFC, Stegmüller Manu; UNIA, installatrice-électricienne CFC, Buchser Daniela; Longines, opérateur en horlogerie AFP, Murseli Freskim.

| *cep*

RECETTE D'ICI

Filet mignon de cerf, sauce poivrade

20' 45' 4

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

1 échalote hachée
20 grains de poivre
1 cs huile pour la cuisson (colza Holl)
2 filets mignons de cerf (2x 300 g environ)

Sauce poivrade

2 cs vinaigre de vin rouge
2,5 dl vin rouge (ou 1,5 dl vin rouge et 1 dl bouillon de volaille ou bœuf, pour un goût moins prononcé)
1,5 dl crème entière (35%)
1 cs Cognac
1 cc Maïzena

PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 80° C et y glisser un plat.
2. Déposer les grains de poivre sur le plan de travail ou une planche et les écraser avec le fond d'une casserole. Réserver.
3. Chauffer fortement l'huile dans une poêle. Assaisonner en sel et poivre les filets mignons et les saisir 4 à 5 minutes en tout. Déposer la viande dans le plat préchauffé et réserver au four à 80° C pendant 40 minutes.
4. Faire revenir l'échalote hachée dans le fond de rôtissage, hors du feu.
5. Remettre la poêle sur le feu. Déglacer avec le vinaigre et faire réduire presque totalement. Mouiller avec le vin rouge et le bouillon.
6. Ajouter le poivre écrasé et saler avec ½ cc de sel. Porter à ébullition et faire réduire jusqu'à 1 dl.
7. Passer la sauce et la remettre dans la poêle.
8. Mélanger la crème entière, le Cognac et la Maïzena, verser le tout dans la poêle, porter à ébullition et cuire jusqu'à belle consistance.
9. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.
10. Couper la viande, récupérer le jus et l'ajouter à la sauce.
11. Dresser la viande avec la sauce et accompagner avec la garniture de chasse souhaitée.

Rubrique offerte par

BOUCHERIE ARTISANALE CORMORET VUITEL

JG

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Le CJB devra serrer les cordons de la bourse en 2022

Au fil des années, les subventions culturelles octroyées par le Conseil du Jura bernois (CJB) n'ont cessé d'augmenter, passant d'environ 2200000 francs en 2015 à plus de 3200000 francs en 2020. Différentes mesures seront appliquées dès l'année 2022 afin de freiner les dépenses, sans nuire au dynamisme culturel du Jura bernois.

Photo: freepik

Pour rappel, la Loi sur le statut particulier du Jura bernois et de la minorité francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne (LStP) permet au CJB de bénéficier d'une enveloppe propre pour le versement des subventions aux activités culturelles dans le Jura bernois. Les moyens à disposition du CJB proviennent d'une part du budget de l'Etat pour l'Office de la culture et d'autre part du Fonds d'encouragement aux activités culturelles alimenté par les recettes de loteries. Ces deux parts de financement sont calculées sur la base du pourcentage de population vivant dans le Jura bernois.

Alors que l'enveloppe budgétaire annuelle du CJB dévolue à l'encouragement des activités culturelles s'élève à environ 3000000 francs, les dépenses ont dépassé les 3200000 francs ces dernières années. Cette augmentation importante des soutiens est aussi emblématique du dynamisme culturel grandissant dans toute la région. Le CJB se réjouit d'avoir contribué au développement réjouissant et au renforcement des nombreuses institutions auxquelles il est lié par contrat de prestations. Depuis 2015, le paysage culturel du Jura bernois s'est diversifié et renforcé grâce, notamment à la création du fOrum culture, aux soutiens renforcés aux fondations de l'Abbatiale de Bellelay et de Mémoires d'Ici, à la rénovation du Musée de Saint-Imier, ainsi que l'augmentation de divers soutiens. En quelques années, ce sont près de 800000 francs de subventions supplémentaires annuelles qui sont octroyées aux institutions et organisations culturelles de la région, permettant ainsi un développement et une professionnalisation des structures.

Du côté des subventions aux projets (manifestations récurrentes ou projets ponctuels), l'enveloppe a augmenté d'environ 20 %, passant d'une moyenne de 590000 francs avant 2017 à une moyenne annuelle de 710000 francs les quatre dernières années.

Ce surplus de dépenses a pu être pris en charge grâce aux réserves accumulées durant les exercices précédents. Toutefois, le CJB se voit contraint d'appliquer certaines mesures afin de maîtriser les coûts et assurer un équilibre financier.

Mesures prévues dès 2022

La LStP donne des prérogatives spécifiques au CJB qui décide des montants des subventions allouées aux institutions et aux projets. Il définit et applique une politique culturelle adaptée à la région tout en étant en adéquation avec le cadre juridique de la Loi sur l'encouragement aux activités culturelles (LEAC) et aux pratiques de l'Office de la culture du canton de Berne. La marge de manoeuvre que confère la LStP au CJB est primordiale pour lui permettre de soutenir de manière pertinente et efficace la production et l'offre culturelle dans le Jura bernois. Toutefois, le CJB est contraint de recadrer quelque peu sa pratique afin d'assurer un équilibre financier de son enveloppe. Les mesures suivantes seront mises en application progressivement dès 2022:

- conformément à la LEAC, les communes ont un rôle prépondérant dans le soutien à la culture, le canton, respectivement le CJB, intervenant de manière subsidiaire. Dans la pratique cantonale, l'apport du canton est généralement limité au maximum à l'équivalent du soutien communal (ou d'autres apports de collectivités publiques). Le CJB est conscient qu'une application aussi stricte remettrait en question l'existence de certains projets, les financements étant trop lourds pour certaines communes du Jura bernois. C'est pourquoi le CJB souhaite pouvoir continuer à dépasser la stricte subsidiarité et octroyer des soutiens plus conséquents. Actuellement, il peut arriver que l'apport du CJB soit 15 à 20 fois supérieur à l'apport communal. Le CJB entend sensibiliser les communes à l'importance de leurs soutiens et appliquer la subsidiarité de manière un peu plus stricte. Les différences importantes de subventions devront pouvoir se justifier au regard, entre autres, du rayonnement et de l'importance du projet pour la région dans son ensemble;
- jusqu'à présent, le CJB a pris certaines latitudes dans l'octroi de soutiens qui ne sont pas directement de son ressort, à l'instar des projets cinématographiques. Dorénavant, le CJB ne financera plus de projets de cinéma, qui seront uniquement de la compétence de Pro cinéma Berne. Par contre, une nouvelle procédure a été définie entre l'Office de la culture et le CJB qui permettra à ce dernier de transmettre un préavis sur les projets filmiques en lien avec le Jura bernois;
- concernant les institutions et les organismes culturels qui bénéficient de subventions annuelles, le CJB est conscient de l'importance d'une stabilité financière. Toutefois, il est nécessaire d'effectuer certaines économies aussi dans ce secteur, afin de ne pas prétériter uniquement des subventions aux projets. Des baisses de subventions sont donc prévues; les institutions et organismes concernés seront contactés directement. Le CJB souhaite discuter de la situation propre à chacun avant qu'une décision définitive ne soit prise. Il est aussi essentiel que les acteurs concernés puissent s'organiser et trouver des solutions alternatives. Pour les institutions au bénéfice d'un contrat de prestations, des discussions seront menées dans le cadre du renouvellement de leur contrat.

Perméabilité des fonds

Avec la révision de la loi sur le statut particulier, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2022, le CJB bénéficiera de nouvelles prérogatives. Il lui sera notamment possible de procéder, une fois par année, à un transfert d'argent entre le Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles, le Fonds de Loterie ou le Fonds du sport. Ce principe de perméabilité des fonds permettra de pouvoir faire bénéficier un secteur de moyens supplémentaires.

Ce nouvel outil pourra apporter des fonds supplémentaires pour des projets particuliers, entre autres dans le domaine de la culture. Les dispositions de mises en œuvre sont actuellement en cours d'élaboration.

Perspectives d'avenir

Le Conseil du Jura bernois est conscient que ces baisses sont difficiles pour un secteur fragile, et qui a été fortement touché par la crise sanitaire. Les mesures citées ci-dessus seront appliquées de manière progressive et après discussions avec les acteurs concernés.

Par ailleurs, le paysage culturel du Jura bernois, tout comme dans le reste de l'Arc jurassien, est actuellement en mutation. L'augmentation importante des soutiens de ces dernières années a contribué à consolider et encourager le dynamisme culturel de la région. Le CJB entend rester un partenaire essentiel pour ce secteur, en continuant d'appliquer une politique culturelle adaptée qui permette de faire vivre la scène culturelle. | *cjb*

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

Bigger than us

LA FAMILLE ADDAMS 2: UNE VIRÉE D'ENFER
VENDREDI 15 OCTOBRE, 18 H
SAMEDI 16 OCTOBRE, 15 H
DIMANCHE 17 OCTOBRE, 14 H
MARDI 19 OCTOBRE, 17 H

de Conrad Vernon et Greg Tiernan. La famille Addams est impliquée dans d'autres aventures loufoques et se retrouve dans des situations hilarantes avec toutes sortes de personnages insouciants. En français. Durée 1 h 33.

EIFFEL
VENDREDI 15 OCTOBRE, 20 H
SAMEDI 16 OCTOBRE, 21 H
DIMANCHE 17 OCTOBRE, 17 H

de Martin Bourboulon, avec Romain Duris, Emma Mackey. Venant tout juste de terminer sa collaboration sur la Statue de la Liberté, Gustave Eiffel est au sommet de sa carrière. Le gouvernement français veut qu'il crée quelque chose de spectaculaire pour l'Exposition Universelle de 1889 à Paris, mais Eiffel ne s'intéresse qu'au projet de métropolitain. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 49.

MALFAISANT
MALIGNANT
VENDREDI 15 OCTOBRE, 22 H 15
LUNDI 18 OCTOBRE, 20 H

de James Wan, avec Annabelle Wallis, Maddie Hasson. Madison est hantée par des visions choquantes de meurtres horribles. Mais son calvaire s'aggrave lorsqu'elle découvre que ses rêves éveillés sont une horrible réalité. En français. 16 ans. Durée 1 h 51.

BIGGER THAN US
SAMEDI 16 OCTOBRE, 18 H

de Flore Vasseur. Depuis 6 ans, Melati, 18 ans, combat la pollution plastique qui ravage son pays, l'Indonésie. Comme elle, une génération se lève pour réparer le monde. Partout, adolescents et jeunes adultes luttent contre la crise migratoire, démocratique ou climatique, et toute forme d'injustice. En français et VO s.-t. 10 ans. Durée 1 h 36.

ZIBILLA ET PETITS CONTES SUR LA DIFFÉRENCE
DIMANCHE 17 OCTOBRE, 10 H

de Isabelle Favez. Zibilla, jeune zèbrelle adoptée par des parents chevaux, subit des moqueries dans sa nouvelle école. Elle en vient à détester ses rayures! Quand on lui vole son doudou, ni une ni deux, elle part à sa recherche et l'aventure commence... En français. Pour tous. Durée 1 h 05.

LES AMOURS D'ANAÏS
DIMANCHE 17 OCTOBRE, 20 H

reprise.

INTERVIEW AVEC DIEU
AVEC LES PAROISSES RÉFORMÉES DU PAR8
MARDI 19 OCTOBRE, 20 H

de Perry Lang. Rentré d'un reportage en Afghanistan, Paul Asher a du mal à surmonter les séquelles de cette expérience. Son mariage est en perdition et sa foi est mise à l'épreuve, lorsqu'il se voit proposer une interview avec un homme qui prétend être Dieu. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 37.

LE LOUP ET LE LION
MERCREDI 20 OCTOBRE, 16 H

voir ci-contre.

LE DERNIER DUEL
MERCREDI 20 OCTOBRE, 20 H

voir ci-contre.

SUPERNOVA
JEUDI 21 OCTOBRE, 18 H

de Harry Macqueen, avec Stanley Tucci, Colin Firth. Sam et Tusker, partenaires de vie depuis vingt ans, parcourent l'Angleterre dans leur camping-car et visitent des amis, de la famille et des lieux de leur passé. La vie du couple a complètement changé il y a deux ans lorsque Tusker a été diagnostiqué de démence précoce. En VO s.-t. 14 ans. Durée 1 h 34.

MOURIR PEUT ATTENDRE
JEUDI 21 OCTOBRE, 20 H

reprise.

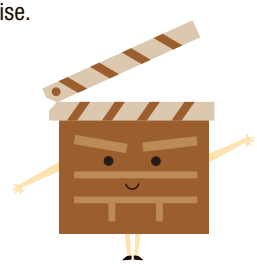

AU ROYAL À TAVANNES

LE LOUP ET LE LION
VENDREDI 15 OCTOBRE, 10 H
SAMEDI 16 OCTOBRE, 10 H
DIMANCHE 17 OCTOBRE, 10 H

de Gilles de Maistre, avec Molly Kunz, Graham Greene. A la mort de son grand-père, Alma, jeune pianiste de 20 ans revient dans la maison de son enfance, perdue sur une île déserte du Canada. Là, tout bascule quand un louveteau et un lionceau en détresse surgissent dans sa vie. En français. Durée 1 h 39.

LE DERNIER DUEL
VENDREDI 15 OCTOBRE, 20 H
SAMEDI 16 OCTOBRE, 21 H
DIMANCHE 17 OCTOBRE, 16 H 30

de Ridley Scott, avec Ben Affleck, Matt Damon. Basé sur des événements réels, le film dévoile d'anciennes hypothèses sur le dernier duel judiciaire connu en France – également nommé *Jugement de Dieu* – entre Jean de Carrouges et Jacques Le Gris, deux amis devenus au fil du temps des rivaux acharnés. En français. 16 ans. Durée 2 h 33.

L'HOMME DE LA CAVE
SAMEDI 16 OCTOBRE, 17 H
DIMANCHE 17 OCTOBRE, 20 H
MARDI 19 OCTOBRE, 20 H

de Philippe Le Guay, avec François Cluzet, Bérénice Béjo. A Paris, Simon et Hélène décident de vendre une cave dans l'immeuble où ils habitent. Un homme, au passé trouble, l'achète et s'y installe sans prévenir. Peu à peu, sa présence va bouleverser la vie du couple. En français. 12 ans. Durée 1 h 54.

LE TRÉSOR DU PETIT NICOLAS
MERCREDI 20 OCTOBRE, 10 H
JEUDI 21 OCTOBRE, 10 H

de Julien Rappeneau, avec Jean-Paul Rouve, Audrey Lamy. Dans le monde paisible du Petit Nicolas, il y a Papa, Maman, l'école, mais surtout, sa bande de copains. Ils s'appellent Les Invincibles, mais ils sont avant tout inséparables. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 43.

VENOM: LET THERE BE CARNAGE
MERCREDI 20 OCTOBRE, 20 H

de Andy Serkis, avec Tom Hardy, Michelle Williams. Tom Hardy revient sur le grand écran dans le rôle du protecteur létal Venom, l'un des personnages les plus grandioses et les plus complexes de Marvel. En français. 14 ans. Durée 1 h 37.

PLEASURE
JEUDI 21 OCTOBRE, 20 H

de Ninja Thyberg, avec Sofia Kappel, Revika Anne Reustle. Une jeune Suédoise de 20 ans arrive à Los Angeles dans le but de faire carrière dans l'industrie du porno. Sa détermination et son ambition la propulsent au sommet d'un monde où le plaisir cède vite la place au risque, à la toxicité et à la misogynie. En VO s.-t. 18 ans. Durée 1 h 49.

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 15 au 21 octobre: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 15 au 21 octobre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500, Par8: 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL** SAINT-IMIER rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI** SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet). Jeudi et vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.derguel.

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 26 octobre: 15h15-17h. **LA FERRIÈRE** COMMUNE Samedi 30 octobre: 9h45-11h45. **FRINVILLIER** Mardi 9 novembre: 16h30-17h15. **ORVIN** CENTRE DU VILLAGE Mardi 26 octobre: 17h45-19h30. En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple. **PLAGNE** ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE Vendredi 15 octobre: 17h30-19h15. **ROMONT** ENTRÉE DU VILLAGE Vendredi 15 octobre: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** COMMUNE Mardi 19 octobre: 16h30-19h30. **VAUFFELIN** PLACE DU VILLAGE Vendredi 15 octobre: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT** ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY** COLLÈGE Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER** RUE DU MARCHÉ 6 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER** COLLÈGE Lundi: 17h-19h, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE** COLLÈGE Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET** RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic: mercredi 14h-15h, gym Fit: mercredi 8h15-9h10, gym Seniors: mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN** HALLE Lundi: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15 à la halle de Péry, dimanche: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE** CENTRE COMMUNAL Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ** HALLE DE GYMNASTIQUE Mardi: 19h30-20h30, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements: 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1er samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES** SAINT-IMIER Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER** RUE SAINT-MARTIN 8 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS** ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 Lundi: 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm. Mardi: 18h-20h 190 cm. Mercredi: 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h15 140 cm. Jeudi: 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm. Vendredi: 18h-21h 190 cm. Samedi: 9h-11h 140 cm. Certificat Covid obligatoire pour toute personne âgée de plus de 16 ans. Présentation d'une pièce d'identité au garde-bains chargé de la surveillance des lieux. 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

PROCHAIN WEEK-END 16 et 17 octobre assuré par Michel Schüpbach et Francis Beuret, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Fermé: jeudis 28 octobre et 4 novembre. Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-12h. 032 485 01 53, c.faehndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h. Vendredi: 8h30-11h30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h. Jeudi: 10h-12h, 16h-18h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-12h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi: 10h-12h, mardi et jeudi: 16h-17h30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10h30-12h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mardi: 16h-18h, jeudi: 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Fermé: 18 et 21 octobre et 22 novembre. Lundi-vendredi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Corr. et facturation: Nicole Loriol
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

7			3	5				6
	6				2		4	
		3	1			8		
	9		5		3	7		4
3								9
1		4	2		8		5	
		7			6	5		
	4		8				3	
2				7	5			8

©raetsel.ch 1633090

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

N	Z	H	G	N	O	I	P	M	A	L	E	Y	J
A	J	I	F	Z	T	X	J	S	R	U	O	C	O
G	C	K	P	I	I	Q	M	Q	O	G	R	I	T
E	W	R	E	A	D	X	W	C	K	S	S	L	I
R	B	R	N	P	H	G	Z	T	R	R	O	E	R
J	S	O	Q	X	L	S	K	Q	V	Y	N	N	O
O	D	P	E	G	Z	T	C	Z	E	O	B	E	V
F	Q	E	N	U	B	I	R	T	S	E	G	C	I
X	F	N	A	K	V	G	G	S	L	A	T	S	L
I	Z	W	S	Y	X	P	I	I	T	D	X	Z	D
G	M	X	P	I	V	O	T	R	J	S	Q	S	H
K	E	P	V	S	M	R	A	U	I	J	V	D	C
O	M	A	U	D	N	P	B	X	P	T	X	X	J
F	O	S	O	R	M	S	C	E	T	H	U	B	D

COURS
ILS
IMPUR
LAMPION
MOISSON
NAGER
PARTAGE
PAS
PIVOT
SCENE
TIERS
TRIBUNE

Solutions de la semaine dernière

9	1	4	5	7	2	6	3	8
3	7	8	6	1	9	4	5	2
2	6	5	3	4	8	1	9	7
5	8	6	9	2	4	3	7	1
7	2	1	8	5	3	9	4	6
4	3	9	1	6	7	8	2	5
6	5	7	4	3	1	2	8	9
1	9	3	2	8	5	7	6	4
8	4	2	7	9	6	5	1	3

■	C	■	■	L	■	■	S	S	■				
■	A	S	C	E	N	S	E	U	R				
■	T	O	L	E	R	A	N	C	E				
S	A	L	A	■	F	U	T	■	Z				
■	D	E	C	I	■	T	I	N	E				
M	I	X	■	E	V	E	■	E	■				
■	O	■	A	L	I	■	B	A	L				
E	P	F	L	■	S	I	R	■	A				
■	T	U	E	R	■	S	I	E	D				
■	R	I	A	■	F	E	C	H	Y				
■	E	R	S	■	M	E	N	U	E	T			

Rubrique offerte par

Testez-le gratuitement pendant 30 jours

enneatime
www.enneatime.ch

La saisie des heures pour les artisans et PME!

Saisissez les heures de travail simplement et efficacement avec votre smartphone.

enneasoft sàrl
032 489 52 30

2606 Corgémont
info@enneasoft.ch

ACTION PAQUETS DE NOËL 2021

Offrir de l'espoir sous forme d'un paquet de Noël

Malgré la pandémie de Covid-19 et le semi-confinement, pas moins de 116000 enfants et adultes nécessiteux ont eu la surprise de recevoir l'hiver passé un paquet de Noël en provenance de la Suisse. Les cadeaux ont suscité beaucoup de joie et d'émerveillement. Cette année encore, les organisateurs de l'Action Paquets de Noël (APN) comptent sur l'esprit de solidarité de la population suisse.

Moldavie, fête de Noël avec paquets

De nombreuses personnes en Europe de l'Est ont à peine de quoi exister. Covid-19, la maladie et les décès qui en ont résulté, la perte d'emplois, la fermeture d'écoles et la suppression d'offres de structures d'accueil pour enfants les ont complètement privées de leurs moyens de subsistance. L'Action paquets de Noël est donc un précieux rayon de soleil dans leur quotidien difficile. Les paquets contenant des vivres, friandises, articles d'hygiène et jouets apportent à leurs destinataires de l'espoir et une aide tangible.

Un engagement commun en faveur des personnes dans la misère

Chaque année, l'Action paquets de Noël rallie en Suisse des centaines d'églises, d'écoles, d'associations et d'entreprises, de même que plusieurs milliers de particuliers et de familles. Quatre œuvres d'entraide chrétiennes organisent conjointement la collecte, le transport et la distribution des paquets dont la majorité sont acheminés vers la Moldavie et l'Ukraine, les autres étant destinés à la Roumanie, à la Biélorussie, à l'Albanie, la Bulgarie et au Kosovo. Dans ces pays, des partenaires de longue date veillent à ce que les colis soient remis en mains propres à ceux et celles qui en ont le plus besoin: des enfants nécessiteux dans des écoles et foyers, des familles démunies et monoparentales, des retraités miséreux, des personnes invalides ou souffrant de maladies.

Un contenu standard pour les adultes et les enfants

Un paquet conforme à la norme définie garantit un acheminement sans encombre et une distribution équitable. Les colis destinés aux adultes contiennent essentiellement des denrées alimentaires et articles d'hygiène, alors que ceux pour les enfants sont remplis de fournitures scolaires, d'articles de toilette, de jouets et de sucreries. La liste complète des articles composant un paquet est disponible sous www.paquetsdenoel.ch et également détaillée sur les dépliants informant sur l'action. Veuillez vous en tenir rigoureusement à cette liste!

Merci pour votre paquet!

Votre paquet de Noël comblera de joie ceux et celles qui le recevront. Aux yeux des destinataires, il représente un geste de solidarité et une marque d'estime. Les cadeaux empaquetés peuvent être déposés d'ici au 27 novembre dans un des quelque 500 centres collecteurs de toute la Suisse. Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site www.paquetsdenoel.ch ou auprès des quatre œuvres d'entraide co-organisatrices suivantes:

- ACP, rue de l'Industrie 21, 2553 Safnern, 032 356 00 80, mail@avc-ch.org;
- Mission chrétienne pour les pays de l'Est, Bodengasse 14, 3076 Worb, 031 838 12 12, mail@ostmission.ch;
- AEM Aide aux Eglises dans le Monde, Zelglistrasse 10, 3608 Thoune, 033 334 00 50, info@hmk-aem.ch;
- Licht im Osten, Industriestrasse 1, 8404 Winterthour, 052 245 00 50, lio@lio.ch.

| *action paquets de noël 2021*

Collecte des paquets
5 et 6 novembre
Chez Hanz
et Marianne Zimmermann
Route Principale 17, Cormoret
032 944 17 62

Le paquet de Noël

Prière d'utiliser un carton solide que vous emballerez dans du papier cadeau.

Attention

Veuillez s'il vous plaît mettre tous les produits de la liste dans les paquets. C'est l'unique façon pour que les paquets passent la douane sans problème et cela garantit une distribution simple et équitable.
Mettez sur les paquets un autocollant *enfant* ou *adulte* (à disposition sur les lieux de collecte).
Veuillez apporter votre paquet de Noël à un lieu de collecte ou envoyez-le par poste à l'une des œuvres d'entraide. Vous le recouvrirez alors d'un papier d'emballage supplémentaire, merci. Vous trouverez les adresses sous www.paquetsdenoel.ch.

Paquets pour enfants

Choisissez des jouets qui conviennent aussi bien à des filles qu'à des garçons de 4 à 16 ans!

Paquets pour adultes

Ne mettez ni viande, ni médicaments, ni articles périmés ou entamés.

Conservation

Les aliments doivent pouvoir être consommés encore six mois après notre action.

| *action paquets de noël 2021*

Enfants

- ☐ chocolat
- ☐ biscuits
- ☐ friandises (bonbons etc.)
- ☐ dentifrice
- ☐ brosse à dents (emballage original)
- ☐ savon (emballé dans une feuille d'aluminium)
- ☐ shampooing (bouchon scotché)
- ☐ 2 cahiers ou blocs-notes
- ☐ stylos
- ☐ crayons
- ☐ gomme
- ☐ crayons de couleur ou feutres
- ☐ 2-3 jouets tels que puzzle, balle, bulles de savon, peluche, petite voiture, etc.
- ☐ éventuellement chaussettes, bonnet, gants, écharpe

Adultes

- ☐ 1 kg de farine
- ☐ 1 kg de riz
- ☐ 1 kg de sucre
- ☐ 1 kg de pâtes alimentaires
- ☐ chocolat
- ☐ biscuits
- ☐ café (moulu ou en poudre)
- ☐ thé
- ☐ dentifrice
- ☐ brosse à dents (emballage original)
- ☐ savon (emballé dans une feuille d'aluminium)
- ☐ shampoing (bouchon scotché)
- ☐ papier à lettres
- ☐ stylos
- ☐ éventuellement cartes postales, bougies, allumettes, ficelle, chaussettes, bonnet, gants, écharpe

RENCONTRES VÉCUES LORS DE LA DISTRIBUTION DES PAQUETS EN MOLDAVIE

Paquet porteur d'espoir

Vera, une fillette de six ans, jubile en découvrant dans son paquet des choses dont elle avait rêvé depuis longtemps: «Regarde voir, dans mon paquet, il y a une poupée Barbie, dans celui de ma petite sœur Catalina aussi! Ouah, et du chocolat et tout plein de sucreries et de biscuits! Il nous faudra beaucoup de jours pour manger tout ça! Et le bonnet chaud me fait tellement plaisir, il me sera très utile parce qu'en hiver, il fait vraiment très, très froid chez nous.»

Des friandieses et un bonnet pour Vera

Petite Catalina aime dessiner

Vera et ses deux sœurs vivent dans un petit village en Moldavie. Qui en a les moyens a quitté ce lieu. On n'y trouve guère du travail. Le peu d'argent que leurs parents gagnent dans une ferme, ils le dépensent pour de l'alcool. Le collaborateur local raconte: «Même si les parents ne battent pas leurs filles, ils s'en occupent quand même mal. Lorsqu'elles arrivent après l'école chez nous au centre d'accueil de jour, Vera et Valentina, sa sœur aînée de onze ans, ont le plus souvent une apparence peu soignée et sale et ont de toute manière toujours l'air affamées. Je suis touché par le comportement des deux, qui emportent chaque jour un peu de leur dîner à la maison pour le donner à Catalina, qui est encore trop jeune pour être admise dans notre structure de jour. Elles habitent une cabane délabrée sans salle de bains. Parents et enfants dorment dans deux lits dans une seule chambre.»

Catalina a à son tour déballé son cadeau. Pleine d'enthousiasme, elle serre les crayons et le papier contre elle, enfin elle pourra dessiner autant qu'elle veut. Pendant ce temps, Vera continue de causer gaiement: «C'est un des plus beaux jours de ma vie! Pour la première fois de notre vie, mes sœurs et moi recevons un paquet de Noël! Nous n'avons encore jamais vu des friandises aussi chères, nos parents ne gagnent pas suffisamment pour nous en acheter. Jamais auparavant, quelqu'un nous a offert des choses aussi belles. Merci pour ces cadeaux et l'énorme joie!»

La mère des filles se tient à côté, tout ébahie. Elle remercie particulièrement pour le précieux matériel scolaire et les articles d'hygiène qui leur seront d'une grande utilité. Et elle se réjouit également du chocolat. «La vie ici est devenue difficile», explique-t-elle. «J'ai perdu mon emploi de trayeuse et mon mari et moi avons glissé petit à petit dans les dettes avant de tomber dans la pauvreté. Par désespoir et pour oublier nos soucis, nous avons commencé à boire...». Le collaborateur local se montre confiant: «Bien sûr, les deux parents sont toujours alcoolodépendants, mais depuis que les deux filles plus âgées vont au centre de jour, ils ont changé en bien. A la maison, les enfants racontent de Dieu et les parents se sont mis pour la première fois depuis des années à faire un peu de rangement à l'intérieur et aussi autour de la maison et à cultiver leur lopin de terre et à planter des légumes afin de ne pas souffrir de la faim. Ce sont des petits pas, mais ils me font très plaisir. Et les paquets de Noël font reprendre espoir à cette famille.»

| *action paquets de noël 2021*

Des habits inutilisés?

Il est également possible d'amener des habits et chaussures **en très bon état** à la même adresse que les paquets de Noël, dans des sac poubelles noirs. Merci d'avance pour vos dons!

AGENDA

VENDREDI 15 OCTOBRE

- Apéro musical, taverne Espace noir, Saint-Imier, 20h

SAMEDI 16 OCTOBRE

- Chœur Jubilate de Bienne, collégiale de Saint-Imier, 20h

LUNDI 18 OCTOBRE

- Marche découverte, commission 3e âge du Bas-Vallon à Nods. Rdv à 13h15 place de la gare Péry; place du village Orvin; place de parc bifurcation Plagne-Vauffelin

MERCREDI 20 OCTOBRE

- *Faire changer les autres sans les manipuler*, conf. de Yves-Alexandre Thalmann, CIP, Tram., 19h30
- Animation du CAJ, skate park, Sonceboz, dès 15h

SAMEDI 23 OCTOBRE

- Théâtre, Motel 18, CCL Saint-Imier, 20h30

DIMANCHE 24 OCTOBRE

- Concert des Chambristes, Temple de Courtelary, 17h
- Bourse philatélique et cartes postales, salle de spectacles, Saint-Imier, de 9h à 16h

MERCREDI 27 OCTOBRE

- *Démence:* conf. publique, salle communale de Courtelary, 14h-16h. Pass sanitaire requis. Inscription jusqu'au 20 octobre au 032 886 83 86 ou à prosenectute.tavannes@ne.ch

LUNDI 1ER NOVEMBRE

- *Demain sera-t-il pluvieux?* Spectacles sur les proches aidants, foyer de jour du home les Lovières, Tramelan, 19h30

EXPOSITIONS

- Microtech, exposition de photos de Daniel Mueller, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 24 octobre
- Exposition de peinture de Jean-Pierre Béguelin, CIP, Tramelan, jusqu'au 6 novembre. du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi et dimanche de 15h à 18h

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Un week-end qui ne fera pas date dans les archives

Les jeunes joueurs du HC Saint-Imier ont accompagné leurs idoles de la première équipe sur la glace, devant leur public

Les U15 et les U17 du HC Saint-Imier sont partis en campagne, en rangs serrés dans le car qui les amenait à la Vallée de Joux pour croiser les cannes avec leurs homonymes. Les deux formations de l'Erguël ont fait le job, chacune d'elle ayant remporté le match. Les boys de Ludovic Ducommun et Evan Vuilleumier sont donc rentrés de leur périple vaudois avec le plein de points. En arrivant à la Clientis Arena peu avant le coup d'envoi du match de leurs aînés de la première équipe, on a entendu des paroles conquérantes du genre « nous avons montré l'exemple ». Force est de constater que cet exemple n'a pas été suivi, que ces paroles n'ont pas traversé les murs des vestiaires. Tant la formation de première ligue du HCSI et que celle du Erguël HC le lendemain ont mordu la poussière ou plutôt la neige qui recouvre la glace après un match mal négocié.

Sur sa glace, le HC Saint-Imier a enregistré un quatrième revers consécutif, une cuisante défaite face à un adversaire qui n'avait jusque-là obtenu qu'un seul point dans cette entame de championnat. Ce n'est évidemment pas le scénario que l'on imaginait à l'engagement de cette rencontre qui devait relancer les actions imériennes. Tout ne fut pas à jeter dans cette opposition, où les locaux ont souvent fait le jeu en se heurtant systématiquement à une défense très compacte devant Sophie Anthamatten qui a, à décharge des attaquants des Bats, sorti souvent le grand jeu. Le problème est plutôt que Saint-Imier n'est jamais parvenu à élever le rythme, à passer la vitesse supérieure afin de mettre en défaut une arrière-garde qui eut tout loisir de se remettre en bonne position lors des assauts qu'elle a su endiguer. A l'opposé, la défense locale a offert trop d'espace devant un Raphaël Gigon à qui on ne peut pas faire de reproche. Ce qui est certain, c'est que les hommes de Steve Pochon sont passés au travers de leur match.

Encore beaucoup de travail pour le Erguël HC

Le lendemain, c'est le derby de 2e ligue entre le Erguël HC et Franches-Montagnes qui était au programme. Les Erguëliens ont ouvert la marque après un peu moins de quatre minutes de jeu, mais ce sont les visiteurs qui ont emballé le match par la suite. Ils ont dans un premier temps très vite réagi en prenant l'avantage, alors que la moitié de la première période ne s'était pas encore écoulée. A ce moment-là les Jurassiens étaient bien payés parce que les protégés de Pascal Gilomen se créaient les plus belles occasions, mais sans pouvoir faire trembler les filets. C'est dans cette période que les chevaliers ont sans doute perdu la possibilité de faire douter leur adversaire. Après la première pause, les Jurassiens ont nettement profité d'un relâchement coupable des Erguëliens. Un peu comme du déjà vu le soir d'avant. Les buts sont alors tombés comme des fruits mûrs. Beaucoup de travail attend Pascal Gilomen pour faire progresser ses troupes qui ont trop vite baissé les bras. Et surtout ne pas se prendre la tête avec ces résultats à deux chiffres, conserver le plaisir de jouer au hockey avec une bande de copains en tentant de s'améliorer. Pour les formations on en appelle à la remobilisation. | *gde*

1re l. Saint-Imier – Saastal 2-7
2e l. Erguël – Fr.-Montagnes II 1-12
U17 Vallée de Joux – St-Imier 1-8
U15 Vallée de Joux – St-Imier 5-7
U13 Top Uni Neuchâtel – St-Imier 1-3

Samedi 16 octobre
2e l. 20 h 30 :
Monthey-Chablais – Erguël HC
U17 15 h 45 : St-Imier – Fr.-Montagnes
U13 Top 12 h 15: St-Imier – Tramelan

Dimanche 17 octobre
U15 15 h 30 : St-Imier – Fr.-Montagnes
U20 18 h 15 : St-Imier – Bulle La Gruyère
Filles 19 h : Sierre – Saint-Imier

Mercredi 20 octobre
1re l. 20 h 15 : St-Imier – Vallée de Joux
U13 17 h 15 : Delémont-Vallée – St-I

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Cécile sauve l'équipe du naufrage

Samedi dernier nos Tornades se rendaient à Moutier pour affronter Crémines, une des équipes du top quatre. Malgré un effectif restreint, les gars du coach Oxo prenaient ce match à cœur, avec la gardienne Cécile pour défendre nos filets.

Le premier tiers fut à l'avantage de Crémines. Pression, énormément de fautes non sifflées dues au manque d'expérience des arbitres et Crémines enleva ce tiers 2-0.

Le début du deuxième tiers était identique au premier. Et à nouveau Crémines jouait sur de nombreuses fautes jamais sifflées et enleva ce tiers 1-0.

Lors du troisième tiers, à nouveau beaucoup de fautes des deux côtés. Crémines a su marquer le quatrième but à la 50e minute. C'est alors que le coach de Cortébert demanda un gros temps mort en signalant toutes les fautes jamais sifflées. Après une longue discussion, les arbitres prenaient enfin le match en main.

Et les Tornades marquaient leur premier but à la 55e minute, puis un deuxième à la 56e, malgré le pressing des gars de Corbébert, les arbitres leur donnaient deux pénalités, les obligeant à jouer à 3 contre 5, ce qui était délicat à ce stade du jeu. Mais c'est là que le capitaine Craps suggérait à son coach de la jouer style Mc Sorley, avec 3 attaquants. Ce qui a très vite réussi, puisque l'équipe marquait le troisième but à la 59,25e et le but de l'égalisation à la 59,45e.

En route pour les prolongations et tirs au but lors desquels Crémines sut marquer le but de la victoire.

| *ns*

Crémines – Cortébert 5-4

Samedi 16 octobre
Saint-Imier, 21 h : Cortébert – Reconvilier

Lundi 18 octobre
Neuchâtel, 21 h : Ins – Cortébert

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Match reporté

Malheureusement il n'y a pas eu de rencontre ce samedi 9 octobre à Bienne. Les Pérysans devaient rencontrer l'équipe des Ponts-de-Martel, mais leur effectif n'était pas suffisant pour se déplacer à la Tissot Arena.

Le prochain match du HC Reuchenette se jouera le dimanche 17 octobre à la Zurich Arena de Tramelan contre Le Fuet-Bellelay à l'heure de l'apéro, c'est-à-dire à 11 h 30.

Espérons que les gars de Bohnen seront au mieux de leur forme pour ce rendez-vous à un horaire inhabituel.

Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch. Au plaisir de vous voir tout prochainement.

| *vv*

Dimanche 17 octobre
Zurich Arena Tramelan, 11 h 30 :
Le Fuet-Bellelay – Reuchenette

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Quatre matchs, quatre victoires !

Magnifique matinée d'animation avec 8 équipes de juniors F-G, merci à tous. Quant à nos équipes, elles ont toutes remporté la victoire, bravo.

Ne manquez pas de venir soutenir nos équipes lors des matchs du week-end, la buvette sera bien entendu ouverte.

Vente du panier de Noël spécial 90e

Pour les fêtes de fin d'année, le FC Courtelary renouvelle la vente des paniers garnis avec, en cette année spéciale 90e un assortiment plus varié et plus gourmet, pour un prix exceptionnel de 45 francs.

En raison de la situation sanitaire, le club mise sur cette action qui soutient autant ses finances que les commerçants de la région. Ce panier spécial 90e comprend :

- 400 g de fondue de la Fromagerie Spielhofer à Saint-Imier ;
- 1 paquet de flûtes de la Boulangerie Chez Jean-Pierre à Courtelary ;
- 6 Rochers chocolatés de la chocolaterie Christophe à Courtelary ;
- 1 saucisse sèche de la Boucherie Vuitel à Cormoret ;
- 1 bouteille (75 cl) de vin blanc Fendant des Valettes ;
- 1 bière Brasserie des Martinets à Courtelary ;
- 2 Tribolo à gratter.

Nous sommes certains que ce panier pourra être un cadeau apprécié par vos familles, amis employés ou clients et qu'il trouvera sa place sous un sapin.

Merci d'avance de votre soutien et de votre générosité qui nous aideront à surmonter les annulations des festivités du 90e, la Fête du village, le tournoi et la Saint-Nicolas.

Vos commandes sont attendues uniquement par email à langelbaptiste@hotmail.com ou au 078 653 73 12 jusqu'au 29 octobre.

| *jean-marc tonna, président*

JC Lugnez-Dampfreux – TV Courte. 3-6
JA Aegerten – TV Courtelary 3-4
Women Moutier – Courtelary 0-5
H Courtelary – Bosnjak Bienne 2-1

Samedi 16 octobre
Women 16 h : Courtelary – Clos du Doubs

Dimanche 17 octobre
10 h : Villeret – Val-de-Ruz

TEAM VALLON

Belle victoire des juniors A à Aegerten

Samedi passé a eu lieu le dernier tournoi/animation de l'automne pour les juniors F. Malgré une bise glaciale, toutes les équipes réunies sur le terrain de la Praye à Courtelary ont pris plaisir à cette ultime rencontre avant la pause hivernale. Les deux équipes du Team Vallon, quant à elles, ont connu une matinée compliquée en termes de jeu présenté.

Juniors E Akanji

Opposés à leurs homologues du FC Courrendlin (GJV), les juniors E Akanji ont fait preuve de réalisme en phases offensives et le score final de 12-4 en leur faveur a souvent résulté de beaux mouvements de jeu.

Juniors D2b

Sur le terrain de Corgémont, les juniors D2b du Team Vallon n'ont pas pesé bien lourd face à une équipe de Tavannes/Tramelan supérieure dans tous les domaines. Le score final de 16-0 en faveur des visiteurs illustre bien la différence des forces en présence.

Juniors D2h

La rencontre mettant aux prises, en terres neuchâteloises, le FC Le Locle D2, renforcé pour l'occasion par 6 joueurs D1, aux D2h du Team Vallon s'est soldée par une courte défaite des visiteurs sur le score de 1-0. Malgré de gros efforts pour compenser le but reçu à la 8e minute, les Valloniers ont dû s'avouer vaincus au terme d'un match très équilibré.

Les juniors A après leur victoire à Aegerten

Juniors C2b

A Lugnez, face à une équipe de Damphreux-Lugnez très physique, mais correcte, les juniors C2b du Team Vallon ont livré un très bon match. Le score de 3 partout à la mi-temps reflétait bien la partie équilibrée entre deux équipes qui se tenaient de très près. En deuxième mi-temps, les visiteurs ont passé l'épaule et se sont finalement imposés par 6-3.

Juniors A1

A Aegerten, au terme d'un match jusqu'au bout palpitant, les juniors A du Team Vallon ont remporté une magnifique victoire sur le score de 4-3. Face à une équipe locale bien en place défensivement, les jeunes Valloniers ont démontré de belles qualités techniques et menaient à la mi-temps 1-0. Après la pause, le score passait rapidement à 3-0. La rencontre n'était pourtant de loin pas terminée, puisque les joueurs locaux revenaient à 3-2. Un superbe coup franc à 30 mètres permettait ensuite au Team Vallon de reprendre 2 buts d'avance. Une dernière réalisation des juniors d'Aegerten, dans les arrêts de jeu, donnait au score son visage définitif. | *jml*

JE TV Akanji – GJV 12-4
D2b TV – Tavannes/Tramelan 0-16
D2h Le Locle – TV 1-0
C2b Lugnez-Damphreux – TV 3-6
JA Team ABO – TV 3-4

Samedi 16 octobre
JE 9 h, Sonvilier : TV Shaqiri – Team 3 L
JE 9 h 30, Neuchâtel :
ASI Audax – TV Sommer
JE 11 h, Sonvilier : TV Xhaka – Team 3L
JB1 13 h 30, Courtelary :
TV – Grpm FCCPC
JC2h 14 h 30, Fleurier : Grpm VDT – TV
JD2h 10 h 30, Le Locle : Le Locle – TV
JC2b 14 h, Lugnez :
Lugnez – Damphreux – TV

Dimanche 17 octobre
JA 14 h, Saint-Imier : TV – Moutier
JC1 14 h, Le Landeron :
Grpm des 2 Thielles – TV

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

H 3e l. Porrentruy – Tramelan 3-0

Mardi 19 octobre
H 3e l. 20 h 45, Carrière :
BMV 92 L – Tramelan

| *vv*

SOCIÉTÉ DE TIR CORGÉMONT

Résultats du tir fédéral

Le tir fédéral lucernois 2020 a été reporté à 2021 pour cause de covid puis a été décentralisé dans les stands de tir des sociétés.

Samedi 9 octobre, une dizaine de tireurs de la société se sont déplacés au centre *Messe Luzern* pour faire le décompte et toucher les bons en espèce et en nature ainsi que les distinctions.

Malheureusement les distinctions n'ont pas pu être distribuées par manque de matière première pour la fabrication. Celles-ci seront envoyées à tous les tireurs par courrier postal.

Ci-dessous les résultats des tireurs:

Cible Société: A. Vernez 91 pts; T. Turi 89 pts; K. De Crescemzo 89 pts; K. Harnisch 89 pts; M. Jeandrevin 87 pts; H. Allemand 86 pts; M. Tschäppät 86 pts; A. Liechti 85 pts; H. Liechti 84 pts. *Groupe:* M. Tschäppät 73 pts; H. Allemand 72 pts; T. Turi 71 pts; Chs. Liechti 71 pts; H. Liechti 68 pts; A. Vernez 68 pts. *Art:* M. Tschäppät 425 pts; Chs. Liechti 415 pts. *Militaire:* Chs. Liechti 348 pts; M. Tschäppät 332 pts. *Répartition:* Chs. Liechti 57 pts; M. Jeandrevin 56 pts; T. Turi 56 pts; H. Allemand 55 pts; H. Liechti 53 pts; K. De Crescenzo 52 pts; M. Tschäppät 50 pts; A. Liechti 50 pts. Série: M. Jeandrevin 52 pts; M. Tschäppät 51 pts. *Föhnsturm:* A. Vernez 53 pts; M. Tschäppät 53 pts; K. Decrescenzo 52 pts; T. Turi 52 pts; M. Jeandrevin 52 pts. *Luzern:* Chs. Liechti 73 pts; K. De Crescenzo 70 pts; A. Liechti 70 pts; M. Jeandrevin 70 pts; A. Vernez 70 pts; M. Tschäppät 70 pts; F. Liechti 67 pts. *Kranz:* K. De Crescenzo 54 pts; A. Vernez 54 pts; T. Turi 52 pts; F. Liechti 50 pts. *Vétéran:* Chs. Liechti 430 pts; H. Liechti 412 pts.

Total des distinctions obtenues: 47 par les onze tireurs. Bravo à eux!

Dans l'après-midi, les tireurs sont allés visiter le *Brünig Indoor*, installation de tir souterraine à Lungern. Le soir, les tireurs se sont retrouvés pour souper ensemble au Restaurant de l'Etoile. | *le comité*

SOCIÉTÉ DE TIR AU PISTOLET SONVILIER

Tir de clôture

«Tu vises le triangle, le rectangle ou la pomme?» On pouvait entendre ce genre de questions pendant le tir de clôture qui s'est déroulé au stand de tir de Sonvilier le samedi 2 octobre dernier. L'ambiance y était comme toujours très conviviale, même s'il s'agissait d'un concours lors duquel les cibles habituelles ont été modifiées pour déstabiliser même les plus expérimentés. Cet agréable après-midi de tir s'est terminé par un bel apéro et chacun est reparti avec un lot selon le classement:

1. Christian Marchand, au 9 mm: 51 points; 2. Claudio Villard, au 9 mm: 47 points; 3. Yvan Christen, au 9 mm: 43 points; 4. David Haemmerli, au 9 mm: 42 points; 5. Mélanie Ajac, au 22 lr: 41 points; 6. Hans-Jürgen Gottet, au 9 mm: 39 points; 7. Raphaël Hadorn, au 9 mm: 33 points; 8. Nicole Marchand, au 9 mm: 31 points; 9. Katya Gaudun, au 9 mm: 29 points; 10. Belinda Careggi, au 7,65 mm: 26 points; 11. Alexandre Careggi, au 9 mm: 26 points; 12. Frédéric Gaudun, au 9 mm: 21 points; 13. Christophe Kempnich, au 22 lr: 19 points; 14. Fabien Tripet, au 9 mm: 17 points; 15. Gaëtan Aellen, au 9 mm: 8 points.

La Société de tir de Sonvilier se réjouit d'accueillir tous les intéressés à découvrir ou approfondir le tir à 25 et 50 mètres pour la saison 2022 dès le mois d'avril. Venez nombreux! | *ck*

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

La première équipe s'installe seule en tête du classement

La situation très serrée dans la course au podium occasionne inévitablement des pertes de points en cas de confrontations directes. En y additionnant le sans faute du FC Saint-Imier face à justement une équipe de haut du tableau, cela permet aux hommes d'Alain Villard de s'installer sur le fauteuil du leader. Saint-Blaise n'est pas un premier venu avec un jeu offensif intéressant, mais comptant quelques lacunes défensives. A l'opposé, Saint-Imier possède de loin la meilleure comptabilisation de buts marqués (32), son plus proche poursuivant Béroche-Gorgier en aligne 21. Privés de joueurs clés dans l'entrejeu, les Imériens ont mis quelque trente minutes pour trouver la bonne synchronisation. Ils ont marqué aux 34e et 39e minutes de jeu, dès lors les Saints du bas n'ont plus été en mesure de gommer leur retard. Leur réaction en réduisant le score à l'heure de jeu fut effacée six minutes plus tard par Théo Dupraz. Les Saints du haut ont géré la situation en préservant leur avantage de deux unités.

La détermination de Théo Dupraz aura permis d'étouffer la réaction de Saint-Blaise, photo: arch.

Les seniors muets à Moutier

Au stade de Chalière, les seniors du FC Saint-Imier n'ont pas trouvé le chemin du but. Les Prévôtois ont pris un petit avantage vers l'approche de la mi-temps. Cela laissait l'espoir de retourner la situation pour les visiteurs. Mais cette espérance fut douchée en six minutes en seconde période, Moutier allait marquer à deux reprises. S'en était trop pour les seniors du FC Saint-Imier.

Action de solidarité, un grand merci

L'appel à la solidarité, suite à l'incendie de vendredi 1er octobre à Saint-Imier, qui a très durement touché la famille d'un de nos juniors ainsi qu'une autre locataire de l'immeuble, a mobilisé la population de la région et de Saint-Imier en particulier. Le FC Saint-Imier et le Team Vallon remercient sincèrement toutes les personnes et institutions qui ont participé à cet élan de solidarité. Le compte Clientis Caisse d'Epargne, FC Saint-Imier solidarité incendie, CH46 0624 0252 7472 8512 1 sera fermé à la fin de cette semaine. Encore un grand merci aux noms des familles touchées. | *gde*

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

2e l. Saint-Imier – Saint-Blaise 4-2
Sen. Moutier-Belprahon – St-I 3-0

Vendredi 15 octobre
Sen. 19h30: Saint-Imier – Reconvilier

Samedi 16 octobre
2e l. 17h: Bôle – Saint-Imier

Dimanche 17 octobre
4e l. 15h: Hauterive II – St-I II Sonvilier

Mardi 19 octobre
20h15: Le Parc I (3e l.) – St-Imier I (2e l.) (Coupe NE)

Georges Mbassi, son expérience apporte de la stabilité dans la défense imérienne

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Une défaite pour conclure

Le dernier match de la saison s'est terminé par une lourde défaite 7-1 à Tavannes contre le FC Tavannes/Tramelan. En première mi-temps, la défense a tenu le choc avec un seul but encaissé, mais les choses se sont rapidement gâtées après le thé, principalement par le fait d'un effectif réduit avec aucun remplaçant. C'est le toujours jeune Anto Paladino qui a pu sauver l'honneur, de la tête, dans les dernières minutes. | *dr*

Sen. Tav./Tram. – Sonvilier 7-1

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

La 52e des 10 Bornes dans les startingblocks!

Dans deux semaines, le 30 octobre, une effervescence presque oubliée va renaître dans les rues de Courtelary. Délaissés depuis plus d'un an, les pavés vont se réchauffer aux frottements des semelles et l'air se remplir de rires et d'applaudissements. Que ça va faire du bien! Quel plaisir ce sera de recroiser tous ces athlètes qui nous ont tant manqué! Le comité a hâte de donner le départ de cette 52e édition qui se prépare gentiment.

Afin de pouvoir tous vous accueillir et de ne pas limiter la participation à notre course, nous avons décidé de ne pas imposer de pass sanitaire pour notre événement. Nous espérons qu'il n'y aura pas de changement d'ici le 30 octobre, mais si toutefois c'était le cas, nous rembourserons l'inscription des personnes ne pouvant plus participer.

Par contre, cette décision impacte d'autres aspects de notre organisation. Il n'y aura pas de remise de prix dans la halle de gymnastique, comme à l'accoutumée. Les remises de prix enfants se dérouleront immédiatement après chaque course, à l'arrivée. Celle des 10 Bornes et de la course Open se déroulera au centre du village, juste après le premier virage de la course, à 17h15.

Concernant les vestiaires, nous ne savons pas encore s'il sera possible de les ouvrir. Pour avoir toutes les informations, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux et à vous abonner à la newsletter sur www.10bornes.ch. Même site pour les inscriptions qui se font uniquement en ligne.

Alors, en cette année de reprise, serez-vous prêt à relever le défi? N'hésitez pas à motiver vos amis et votre famille, le CAC est prêt pour tous vous accueillir! | *rb*

Départ des 10 Bornes 2019, photo: © Damien Carnal

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

Les jeunes de l'AJBST s'en tirent bien

Les jeunes tireurs de l'AJBST et leurs accompagnateurs lors du championnat romand juniors qui s'est déroulé en Valais, photo: jcl

En date du 9 octobre, la Fédération Sportive Valaisanne de Tir (FSTV) a eu le plaisir d'accueillir au stand de Châble-Croix le 50e championnat romand des JT. Ce magnifique anniversaire a été célébré en l'honneur de son créateur, François Bétrisey, lequel a participé par sa présence et ses bons mots d'encouragement. La compétition s'est déroulée en toute amitié durant la matinée avec un programme sur cible A10 de 3 coups d'essai obligatoires en 2 minutes et 10 coups c.p.c et 5 cps groupés, les 15 en 7 minutes.

Les jeunes tireurs de l'AJBST présents à cette compétition dans la catégorie U13-U15 et U17 au nombre de six obtenaient le 4e rang sur 7 fédérations avec 636/900 points: 1er Jessy Juillerat, 134/150, 2e Daven Bösiger, 130/150, 3e Inès Lemaire, 128/150, 4e Florian Ferreira, 128/150, 5e Romain Monney, 116/150 et 6e Marsel Garaev, 106/150.

Pour U19 et U21, sur 7 fédérations, ils obtenaient le 7e rang avec 1227/1800 points suite à l'absence d'un tireur qui coûte au groupe un classement dans les 3 premières fédérations, le classement aux points: 1er Thibaut Cudré-Mauroux, 136/150, 2e Gaëtan Renfer, 132/150, 3e ex aequo Marek Heyer et Louis Seuret 128/150, 5e Alexandre Carrel, 126/150, 6e ex aequo Hugo Salerno et Gilles Amstutz, 121/150, 8e ex aequo Bryan Bochud et Julien Schwendimann, 115/150, 10e Rachelle Kämpf, 105/150, 11e Guillaume Allemand, 100/150. En 2022, ce sera au tour du canton de Fribourg d'organiser la prochaine édition du Championnat romand juniors au Fass 90. | *jcl*

Vendredi 15 octobre 2021 N° 37

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District

SERVICE D'ACTION SOCIALE COURTELARY

Assemblée générale

Jeudi 18 novembre 2021 à 19 h, à la halle de gymnastique de Sonceboz-Sombeval

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par la présidente de l'assemblée
2. Contrôle des présences et désignation d'un(e) scrutateur(trice)
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2021
4. Approbation du budget 2022
5. Approbation de la révision du règlement financier
6. Information du comité et de la direction
7. Divers et imprévus

Courtelary, le 15 octobre 2020

Service d'action sociale Courtelary
Le Comité

Corgémont

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Didier Monnin, Champ la Clary 9, 2710 Tavannes.
Propriétaire foncier: idem que le maître d'ouvrage.
Auteur du projet: idem que le maître d'ouvrage.
Projet: changement des fenêtres alu anthracite triple vitrage, modification de 2 fenêtres, remplacement du chauffe-eau, nouveau lavabo et WC, remplacement de la cuisine, remplacement de la toiture de l'agrandissement nord pour refaire l'étanchéité, installation photovoltaïque sur parcelle N° 738 au lieu-dit «Le Jeanbrenin 86», 2720 La Tanne.
Dérrogations: art. 24 LAT (construction hors de la zone à bâtir).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: fenêtres alu anthracite, vitrage, installations techniques.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 8 novembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 8 octobre 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Antonio Gonçalves Lucas, Ronsin 1, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: construction de 4 garages sur parcelle N° 124 au lieu-dit «Grand'rue 43», 2606 Corgémont (zone de construction Centre).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: préfabriqué, blanc.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 15 novembre 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 15 octobre 2021

Le Secrétariat municipal

Courtelary

Avis de construction

Requérant: Jérôme Previtali, Les Roseaux 3, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: extension du hangar existant avec porte de garage sectionnelles vitrées sur la parcelle N° 1339, La Planchette 13a, zone HA.
Dimension: selon plans déposés.
Genre de construction: béton avec crépis blanc et toit 1 pan en tôle gris.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.*
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 8 octobre 2021

Le Secrétariat municipal

Mont-Tramelan

Assemblée municipale ordinaire

Vendredi 19 novembre 2021 à 20 h à l'école

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Discuter et approuver le budget 2022, fixer la quotité d'impôt et la taxe immobilière
3. Discuter et approuver le règlement pour la redevance de concession avec l'entreprise des forces électriques
4. Discuter et approuver la participation au projet Couronne – rayonnement du Jura bernois
5. Information sur les travaux du bâtiment communal
6. Election d'un membre du Conseil communal
7. Divers et imprévus

Le budget 2022 sera disponible sur le site de www.mont-tramelan.ch ou au secrétariat municipal 10 jours avant l'assemblée.

Le règlement mentionné sous le point 3 de l'ordre du jour est déposé au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée municipale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de La Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Mont-Tramelan, le 15 octobre 2021

Le Conseil municipal

Orvin

Avis de construction

Modification du permis de construire N° 2020-45 du 26 avril 2021

Requérant: Othmar Hof, Guinanstrasse 38, 2555 Brügg.
Auteur du projet: AquaPlaning GmbH, Grenzstrasse 20, 3250 Lyss.
Propriétaire foncier: Othmar Hof, Guinanstrasse 38, 2555 Brügg.
Projet: rénovation de deux salles de bain et installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau sur la parcelle N° 1807 sise au lieu-dit «La Combatte» 296a aux Prés-d'Orvin.
Modification: modification de l'emplacement de la pompe à chaleur.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: hors zone à bâtir.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 15 novembre 2021. Les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC), uniquement contre la modification, doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 15 octobre 2021

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 19 et 26 septembre 2014****

«Les oppositions déposées lors de la première publication demeurent valables».

Requérante: Marti Travaux Spéciaux Neuchâtel SA, A Bugeon, 2087 Cornaux.
Auteur du projet: ATB SA, Promenade 22, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelles N°s 194, 198 et 199, au lieu-dit: «Les Oeuches», Péry, commune de Péry-La Heutte.
Projet: démolition du bâtiment N° 3, aménagement d'une place de valorisation de traitement des matériaux de construction, adaptation des infrastructures existantes, rehaussement d'un mur existant et pose d'un pont à bascule.
Modification: aménagement d'une place pour l'utilisation d'un concasseur mobile à l'extérieur pour une durée de 10 jours maximum par année, en dehors de la période estivale (juin à septembre).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZPS-d – PQ «Les Oeuches».
Dérogations: art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 novembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre la modification, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 octobre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Michel Hinni, chemin des Mésanges 1, 2732 Reconvilier.
Propriétaire foncier: Michel Hinni, chemin des Mésanges 1, 2732 Reconvilier.
Auteur du projet: Adam Metal Design Sàrl, Vieux Moulin 53, 2853 Courtételle.
Projet de construction: construction d'un balcon. Ouverture d'une fenêtre, route de Sonceboz 31, 2604 La Heutte, parcelle N° 130, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: construction d'un balcon au 1er étage, au sud du bâtiment, côté est. Construction portante en structure métallique thermolaquée sur deux poteaux avec un garde-corps métallique de couleur gris anthracite RAL 7016. Fondations sur deux piliers en acier fixés par deux fondations en béton. Lames composites au sol de la terrasse. Dimensions 3500 x 2750, à 2750 du sol. Ouverture d'une fenêtre au sud, côté est en porte-fenêtre en pvc de couleur blanc et d'une dimension de 1312 x 1900 mm.
Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 14 novembre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 15 octobre 2021

Le Conseil municipal

Renan

Avis de construction

Requérant: Walter Steiner, Envers des Convers 43, 2616 Renan.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Adresse du projet: parcelle N° 345, Envers des Convers 43a, 2616 Renan.
Descriptif du projet: changement de chauffage: remplacement d'une chaudière à bûches par une pompe à chaleur.
Dimension du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Dérogation: art. 24c LAT.
Zone/périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 8 octobre au 9 novembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 8 octobre 2021

Le Conseil municipal

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie bechtel sa
Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18,
info@bechtel-imprimerie.ch, **www.bechtel-imprimerie.ch**

Renan (suite)

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.
Emplacement: parcelle Nº 344, au lieu-dit: «Envers des Convers 46», commune de Renan.
Projet: démolition de la remise.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 novembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 octobre 2021.

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée le 2 juillet 2021 ****

Requérants: Chantal et Yves Affolter, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: A Gestion et planification de projets Sàrl, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle Nº 2153, au lieu-dit: «route de Sonvilier 33-35», commune de Saint-Imier.
Projet: construction de deux villas mitoyennes avec garages, démolition d'un mur pour la création d'un accès, aménagement des abords avec construction de plusieurs murs de soutènement, installation de panneaux solaires thermiques sur le pan sud du toit.
Modifications: installation de deux pompes à chaleur extérieures, en façade nord des bâtiments projetés.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: C3a + Hfmd.
Dérogations: art. 80, 83 LR et 27 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 novembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites, **uniquement contre les modifications**, par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 8 octobre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sauge

Avis de construction

Requérants: Danielle Pittet et Patrice Dängeli, Insstrasse 10, 3234 Vinelz.
Auteurs du projet.: Danielle Pittet et Patrice Dängeli, Insstrasse 10, 3234 Vinelz.
Propriétaires fonciers: Danielle Pittet et Patrice Dängeli, Insstrasse 10, 3234 Vinelz
Projet: isolation périphérique avec réfection des façades et fermeture de l'entrée du chalet pour stocker du bois de chauffage au lieu-dit «Les Rouges 109» sis sur parcelle Nº 944 du ban de Plagne, hors zone.
Dérogation: art. 24ss LAT.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOBE. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 30 septembre 2021

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval

Avis de construction

N° 2021-7328
N° Commune: 382021
Requérant: Wahli Père et Fils sàrl, Grand rue 7, 2735 Malleray.
Auteur du projet: Wahli Père et Fils sàrl, Grand rue 7, 2735 Malleray.
Emplacement: rue de la Gare 28, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 158.
Projet: transformation, rénovation de la toiture et changement de couleur pour les façades, nouvelle couleur rouge.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: HA3.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 novembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 15 octobre 2021

Le Bureau communal

Sonvilier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier.
Emplacement: parcelle Nº 219, au lieu-dit: «rue Ferdinand-Gonseth 8», commune de Sonvilier.
Projet: assainissement et mise aux normes des balcons existants en remplaçant les parapets en béton par des garde-corps vitrés.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre village.
Zone de protection: périmètre de protection des sites EB-A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 novembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 15 octobre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Roland Tschanz, Sur la Côte 103b, 2610 Mont-Soleil.
Auteur du projet: Roland Tschanz, Sur la Côte 103b, 2610 Mont-Soleil.
Adresse du projet: BF 554, Sur la Côte 103b, 2610 Mont-Soleil.
Description du projet: rehaussement de la panne sablière nord de la toiture de l'ancienne chambre à lait.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: agricole.
Dérogation: –
Zone/périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Oppositions/réserves de droit: aucune.
Dépôt public: du 15 octobre au 14 novembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 15 octobre 2021

La Municipalité de Sonvilier

Avis de construction

Requérants/Maîtres d'ouvrage: Fabrice et Mélissa Oppliger, rue Ferdinand-Gonseth 6, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: Metri Architectes Sàrl, rue Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.
Adresse du projet: BF 103, route du Stand 19 2615 Sonvilier.
Description du projet: réaffectation et transformation partielle d'une ferme.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: agricole.
Dérogations: art. 24 ss LAT / 81 ss LC.
Zone/périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Oppositions/réserves de droit: aucune.
Dépôt public: du 15 octobre au 14 novembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 15 octobre 2021

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan

Modification du Plan d'Aménagement Local (PAL)
Procédure d'Information et de Participation de la Population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.o), le Conseil municipal de Tramelan ouvre une procédure de participation publique (IPP) relative à la 3e et dernière phase de la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL).

Le projet de modification de la réglementation fondamentale de l'aménagement local sera déposé publiquement du 11 octobre au 5 novembre 2021 inclus, auprès des Services Techniques Tramelan (rue de la Promenade 3) où il peut être consulté sur rendez-vous (compte tenu de la période sanitaire actuelle) pendant les heures d'ouverture du guichet (lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h). Les 'pièces opposables' du dossier sont également consultables sur le site internet de la Commune sous www.tramelan.ch, rubrique «Services/Services Techniques/Urbanisme et police des constructions» (seul le dossier physique déposé auprès de l'Administration municipale fait formellement foi).

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés aux Services Techniques Tramelan, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan, d'ici au 5 novembre 2021 au plus tard.

Dans le cadre de cette procédure, une soirée publique d'informations et d'échanges est organisée mercredi 13 octobre 2021 à 19 h à l'auditorium du CIP. Comme il s'agit d'une manifestation concourant à la formation de l'opinion publique, le certificat Covid ne sera pas exigé, le port du masque étant par contre obligatoire durant toute la séance.

Tramelan, le 27 septembre 2021

Le Conseil municipal

Réclame

Tramelan (suite)

Avis de construction N° 2021/39

Requérant: Hoxha Fahri, rue du Collège 1, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: VIVAlogis.ch, Philippe Schwob, rue du Collège 1, 2720 Tramelan.
Projet: transformation d'une maison familiale et construction d'un garage à voitures. Isolation périphérique + PàC, rehaussement de la toiture de 100 cm + panneaux solaires sur pan ouest, agrandissement au rez sud (séjour avec poêle) avec terrasse au 1er, création d'un balcon intérieur sous toiture en façade sud, construction d'un garage à voitures semi-enterré avec terrasse végétalisée, adaptation des aménagements extérieurs. Parcelle N° 3143, zone H2. Emplacement: rue de la Paix 43, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaire et plans déposés.
Dérogations: art. 80 LR (dist. insuf. à la route); art. 212 al.1 RCC (IBUS non respectés); art. 418 al. 4 et art. A 154 al.1 ch.3 RCC (dist. insuf. devant garages).
Protection des eaux: zone de protection éloignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 8 octobre 2021 au 8 novembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 8 octobre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/65

Requérants: Les Frères Bürki & Cie, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan.
Auteur du projet: Les Frères Bürki & Cie, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan.
Projet: construction d'un nouveau canal de fumée pour chaudière. Parcelle N° 331, zone SBT. Emplacement: Grand-rue 37, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 8 octobre 2021 au 8 novembre 2021

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 8 octobre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/60

Requérant: Vuille Transport SA, rue de la Printanière 9, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Arc Architecture sàrl, Patrick Cuenin, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.
Projet: démolition des garages existants + création de 4 nouvelles places de stationnement pour camion + création d'un mur de soutènement (partiel). Parcelle N° 2650, zone Mixte 3. Emplacement: rue de la Printanière 9, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondation: existant.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 8 octobre 2021 au 9 novembre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 8 octobre 2021

La Commune de Tramelan

Villeret

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 31 août 2018 et 7 septembre 2018 ****

Requérant: Laurent Maeder, Villa Pierrefleur, 2613 Villeret.
Auteur du projet: Dynamic Habitat Sàrl, La Gérine 5, 2735 Malleray.
Emplacement: parcelle Nº 2, au lieu-dit: «rue Principale», commune de Villeret.
Projet: construction d'une maison familiale, construction d'un garage séparé et aménagement d'un accès le long de la route cantonale.
Modifications: déplacement de la maison familiale à l'est pour qu'elle n'empiète plus dans l'espace réservé aux eaux, construction d'une piscine et d'une pergola, adaptation des aménagements extérieurs et modification des fenêtres en façade nord.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: zone Village.
Dérogations: art. 48 LAE, 80 LR, 24 et 27 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 novembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 8 octobre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Immobilsuisse SA, Claridenstrasse 36, 8002 Zurich.
Auteur du projet: SIAMAK Living architecture, Weite Gasse 4, 8001 Zurich.
Emplacement: parcelle Nº 236, au lieu-dit: «rue de la Gare 3», commune de Villeret.
Projet: changement d'affection de l'ancienne usine en immeuble d'habitation de 8 logements, rénovation énergétique du bâtiment, changement des fenêtres, création de nouvelles ouvertures en façades, ajout de balcons et d'un étage supplémentaire sur la partie sud-est du bâtiment existant, aménagement de 6 places de stationnement extérieures et pose de panneaux photovoltaïques en toiture (toit végétalisé).
Modifications: ajouts de piliers pour les balcons, modifications des fenêtres, ajout d'une dalle de béton supplémentaire par étage et renforcement de la structure au nord du bâtiment.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: village (V).
Recensement arch.: ensemble bâti A.
Dérogations: art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 novembre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites, **uniquement contre les modifications**, par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 8 octobre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Jura bernois

SESTER
SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES MUNICIPALES DE SONCEBOZ, TAVANNES ET RECONVILIER

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués du SESTER est convoquée le

Jeudi 18 novembre 2021
à 19h30 à Tavannes
Centrale de commande de la Birse

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 10 juin 2021
3. Budget 2022
4. Rapport du Président
5. Divers

Sonceboz, septembre 2021

SESTER,
René Rimaz, Président
Christiane Chapuis Munoz, Secrétaire

Canton de Berne

L'EMPLOI DANS LE CANTON DE BERNE EN SEPTEMBRE 2021

Baisse généralisée du chômage

En septembre, le nombre de chômeurs a baissé dans le canton de Berne (-665 personnes, à 11641). Le taux de chômage a reculé de 2,2% à 2,0% (Suisse: de 2,7% à 2,6%). La décrue la plus marquée a eu lieu dans l'industrie MEM et dans le commerce. Dans les autres branches, le chômage a également fléchi ou est resté stable. Corrigé des effets saisonniers, il ressort en légère baisse.

La baisse du chômage a été généralisée en septembre. C'est dans l'industrie MEM (métallurgie, électronique y compris montres et machines) et dans le commerce de gros et de détail que le nombre de personnes sans emploi a le plus reculé (-110 et -85 respectivement). Dans les autres branches, le chômage a également diminué ou est resté stable.

Chez les jeunes et les jeunes adultes (15-24 ans), le chômage est retombé à 1289 personnes (-188) en septembre, après avoir légèrement augmenté en août. Cette baisse devrait se poursuivre au cours des prochains mois, comme les années précédentes.

Corrigé des variations saisonnières, le chômage affiche un léger repli par rapport au mois précédent, s'inscrivant à 2,2% en septembre (lire les explications dans l'encadré).

Le chômage a reculé dans huit des dix arrondissements administratifs. Il a légèrement augmenté dans les deux autres (Haut-Simmental – Gessenay et Interlaken-Oberhasli). Le taux s'inscrit dans une fourchette allant de 0,6 (Frutigen et Bas-Simmental) à 4,0% (Bienne). Il se situe à 3,7% dans le Jura bernois.

Fin septembre 2021, le canton de Berne comptait 2977 chômeurs de moins qu'à fin septembre 2020.

En septembre, 309 demandes de chômage partiel ont été déposées pour 2671 personnes (contre 196 demandes pour 1861 personnes en août).

Des informations complémentaires sont en ligne sur www.be.ch/donnees-economiques.

Nota bene
La correction des variations saisonnières permet d'étudier l'évolution conjoncturelle des chiffres du chômage en éliminant des statistiques mensuelles les influences saisonnières habituelles. Ces variations saisonnières sont liées par exemple aux conditions climatiques (hôtellerie et restauration, construction) ou au calendrier institutionnel (fin des formations, jours fériés, vacances).

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

Réclame

Vieillir à domicile. Notre souhait pour chacune et chacun.

Votre soutien nous aide :

CP 15-703233-7

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIE CERTIFICATO

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE